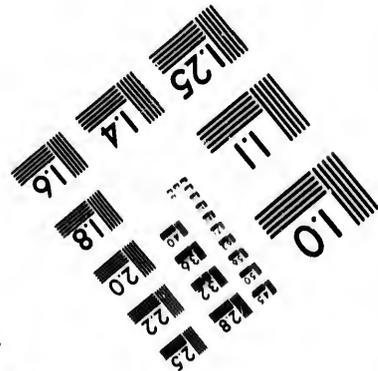
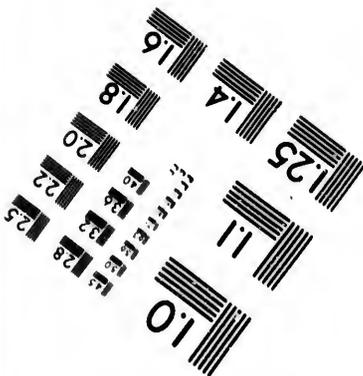
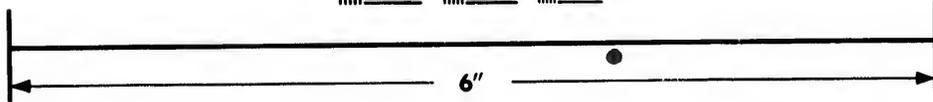
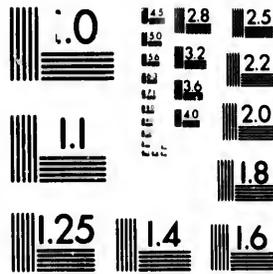


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
128
132
136
22
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
10
18

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

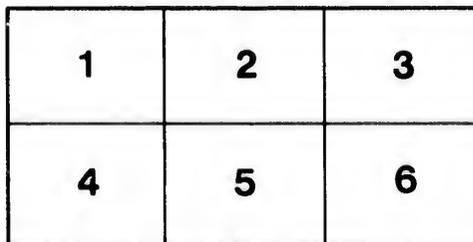
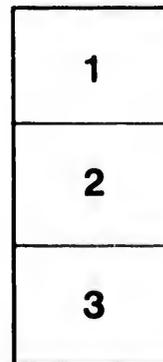
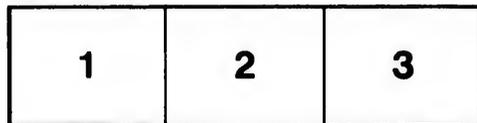
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

F

NOTES HISTORIQUES

SUR LA VIE

DE

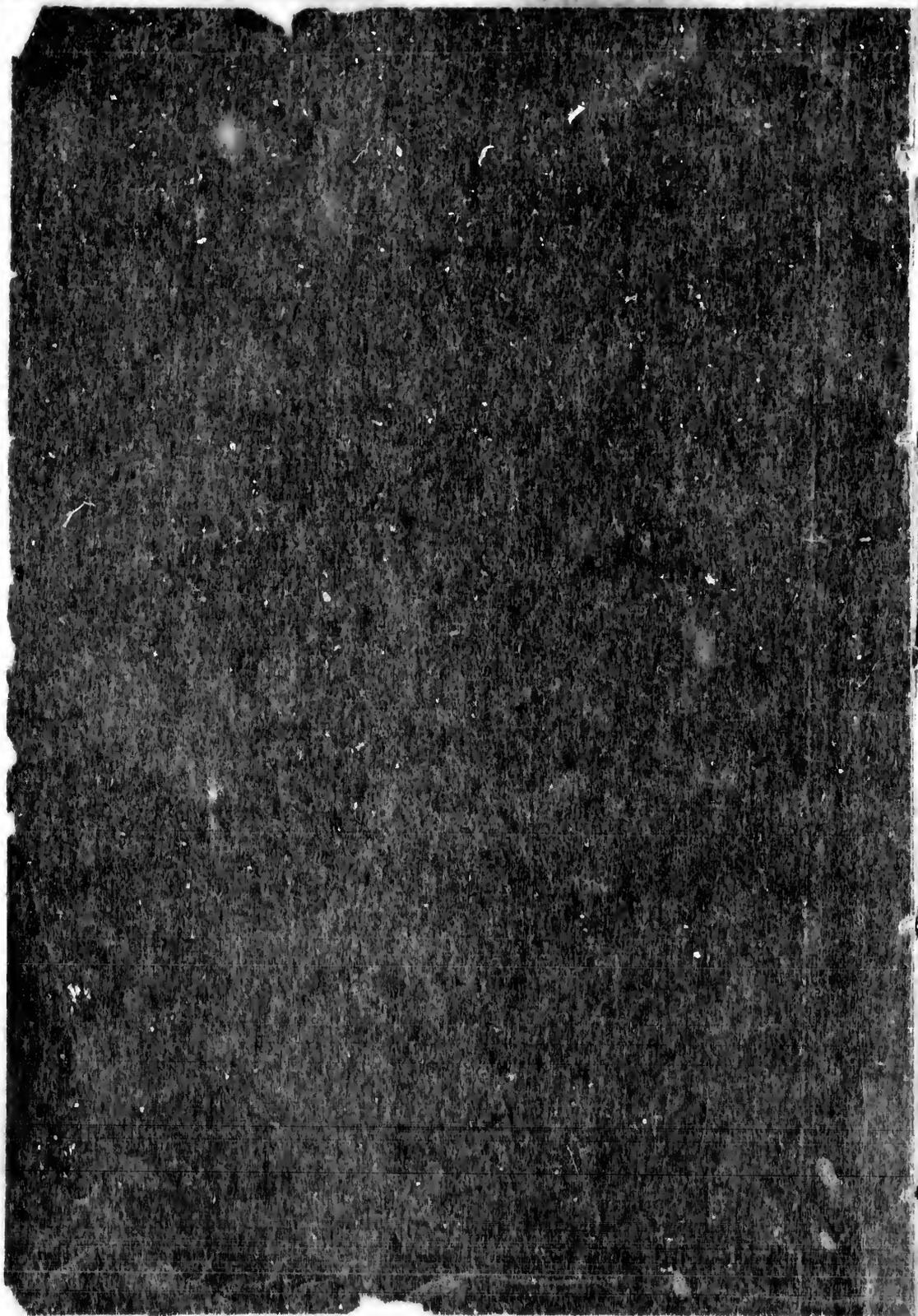
P. E. de Radisson.

PAR

L. A. PRUD'HOMME.

Saint-Boniface Man.

IMPRIMERIE DE L'AGRICULTEUR.



NOTES HISTORIQUES

SUR LA VIE

DE

P. E. de Radisson.

—:0:—

PAR

L. A. PRUD'HOMME.

Saint Boniface Man.

IMPRIMERIE DE L'AGRICULTEUR.

F5064

149509

.2

R3

P7

Handwritten text on the right edge of the page, possibly a page number or date, including "149509" and "1946".

NOTES HISTORIQUES

Sur la vie de P. E. de Radisson.

INTRODUCTION.

Les quelques notes qui suivent, sont le résultat d'une étude des mémoires écrits par Radisson lui-même et publiés à Boston en 1885.

Pour rendre ce travail plus complet, j'ai cru devoir emprunter ailleurs, des détails importants sur la vie de ce hardi découvreur.

J'avouerai tout de suite, que les mémoires de Radisson, soulèvent bien des discussions sur des faits historiques, rapportés différemment par des écrivains d'une grande autorité. Aussi, je suis bien loin, de me porter garant de l'exactitude des dates que je donne. Par un oubli impardonnable, l'auteur se contente souvent de mentionner le mois, sans indiquer l'année.

Ce n'est que par une lecture attentive du récit de ses voyages, qu'on peut calculer leur durée. Les conclusions qu'on en tire, sont souvent peu satisfaisantes. Parfois il est impossible de réconcilier ce qu'il dit, avec les données d'autres historiens distingués.

L'embarras n'est pas moins sérieux, lorsqu'il s'agit

de préciser les pays qu'il visita dans son troisième et quatrième voyage.

Ne pouvant résoudre ces problèmes, je me suis contenté de constater ce que ses mémoires mentionnent comme certain ou ce qu'il est permis d'en inférer comme très probable. Je laisse à d'autres écrivains plus habiles et mieux renseignés, le soin de jeter de la lumière sur les parties obscures ou douteuses de la vie de ce grand voyageur.

Saint Boniface le 1er Décembre 1891.

L. A. PRUD'HOMME.

NOTES HISTORIQUES

SUR LA VIE DE

PIERRE ESPRIT DE RADISSON.

PROLOGUE.

Quelle étrange existence que celle de cet homme ? Tour à tour, découvreur, officier de marine, inspirateur et fondateur de la plus puissante compagnie de commerce qui ait existé dans l'Amérique du Nord, sa vie présente un mélange étonnant des vicissitudes humaines.

On le voit alternativement passer de la loge de pauvres sauvages, à la cour du grand Colbert, haranguer les chefs des tribus et les Pairs les plus illustres de la Grande Bretagne.

Son courage était de bonne trempe. Il vit plus de cent fois la mort en face, sans s'émouvoir, Il brava les tortures et le bûcher chez les Iroquois, les complots perfides des sauvages de l'Ouest, les hivers rigoureux de la Baie d'Hudson et les chaleurs tropicales des Antilles.

Nature aventureuse, attiré comme irrésistiblement vers les régions inconnues, poussé par la fièvre des voyages, toujours prêt à s'élancer dans de nouveaux dangers, Fenimore Cooper, aurait pu en faire, l'un des héros de ses romans les plus étonnants.

Le tableau de sa vie, présente cependant bien des ombres. La vie de brigands qu'il mena avec un parti d'Iroquois, ne peut être excusée en aucune façon.

On lui reproche également, d'avoir deux fois déserté le drapeau de la France, sa patrie. La première fois,

on serait tenté d'être indulgent envers lui, car il fut l'objet de graves injustices, de la part du gouverneur de la colonie.

Aucune excuse, ne saurait justifier sa seconde trahison. Il n'en offre aucune, non plus. Il avoue bien ingénument, qu'il rechercha le service de l'Angleterre parce qu'il la préférait à la France.

En épousant la fille de Sir John Kertk, il paraît avoir épousé également la nationalité de cette famille là. Pour lui, il faudrait changer le proverbe et au lieu de "Qui prend mari, prend pays" dire "qui prend femme, prend pays."

Le célèbre découvreur du Nord-Ouest, l'illustre La-Vérendrye, eut comme Radisson et plus encore que lui, de justes motifs de se plaindre de l'ingratitude de la France ; mais combien différente fut sa conduite.

Aussi, les persécutions n'ont fait qu'ajouter au front du premier, une nouvelle auréole de gloire, tandis qu'elles ont apposé au front du second, une tache ineffaçable.

Les âmes vraiment élevées ne cherchent point dans la trahison, la révéndication de leurs droits méconnus.

SES PREMIÈRES ANNÉES.

Pierre Esprit de Radisson naquit à Paris. Sa mère, née Madeleine Hénault, épousa en 1680, en secondes noces, Sébastien Hayet dit St. Malo.

Il prétend dans ses mémoires, être arrivé en Canada, le 24 mai 1651. Une de ses sœurs maternelles, Maguerite Hayet, épousa le 24 Août 1653, Médard Chouart Desgroseillers. Ce dernier, devint le compagnon de ses principaux voyages,

Avant de se rendre en Canada, Radisson avait visité l'Italie et la Turquie. On retrouve dans ses notes, des réminiscences des premiers voyages de sa jeunesse. Son style indique un homme, dont l'esprit avait été bien cultivé. Sans être des modèles du genre, plusieurs de ses descriptions, ont un cachet de fraîcheur poétique, qui sent l'inspiration.

Ses mémoires s'ouvrent par ces paroles chrétiennes :
"A la plus grande gloire de Dieu."

PREMIER VOYAGE.

AU PAYS DES IROQUOIS.

Au printemps de 1652, Radisson se trouvait à Trois Rivières, quand un jour, deux de ses amis, lui proposèrent un parti de chasse, plus encore pour le plaisir de la chose, que pour les profits qu'ils espéraient en retirer. Il s'empressa d'accepter. A cette époque, les Iroquois étaient partout, un sujet de terreur. Il ne se passait guères de semaines, sans qu'ils ne commissent quelque atrocité, jusqu'aux portes même de Trois-Rivières. Ils s'armèrent donc avec soin et partirent.

A un mille du fort, ils furent avertis par un homme qui gardait des troupeaux, d'être sur leurs gardes. En effet, il avait aperçu ce matin là, des traces de ces sauvages. Ils continuèrent à descendre le long du fleuve et ne tardèrent pas à faire une chasse abondante. Ses deux compagnons, satisfaits de ce résultat, résolurent de retourner au fort, ce soir là même. Radisson au contraire tenait à pousser plus loin. Finalement ils se séparèrent. Radisson, se rendit à environ neuf milles du fort, où ayant tué force canards, oies et grues, il les cacha dans le creux d'un arbre, pour les mettre à l'abri de la rapacité des aigles, alors très nombreux. Il y avait environ 10 heures, qu'il avait quitté ses deux compagnons, lorsqu'arrivé à une couple de milles du fort, il fut cruellement surpris, de trouver, près du rivage, leurs cadavres nus et percés de coups. A peine s'était-il, un peu remis de sa frayeur, qu'une bande d'Iroquois, qui se tenait cachée sur la lisière du bois, bondit sur lui, le garrotta et l'emmena prisonnier.

Ces sauvages le trainèrent, à quelques milles plus loin, à un endroit où ils avaient construit une cabane au milieu d'une forêt épaisse. Ils lui donnèrent à manger et le traitèrent assez bien. Après le repas, ils lui indèrent les cheveux de graisse d'ours, et lui couvrirent la figure de tatouage rouge, en sorte qu'il se vit pres-

que transformé en Iroquois, au moins en apparence. Toute la nuit, des éclaireurs allaient et venaient au camp, pour éviter toute surprise, de la part des Français ou Algonquins. Ils s'entouraient de précautions infinies, pour ne point trahir leur présence et donner l'éveil. Le lendemain, ils se rendirent à leurs bateaux au nombre de 37, et se dirigèrent vers la rive opposée. Radisson, fut solidement attaché à la pince d'un canot, pendant qu'ils déposaient à ses pieds, les têtes sanglantes de ses deux compagnons, qu'ils emportaient comme trophées de gloire. Après avoir ramé tout le jour, ils arrivèrent vers le soir, aux îles Richelieu.

“Je fus étonné, dit Radisson, du nombre prodigieux de bœufs sauvages, de castors et d'élans qui abondaient dans ces îles.”

Ces îles, étaient un lieu de rendez-vous, pour les diverses bandes d'Iroquois, qui, s'élançaient de là sur différents points de la colonie. Un grand nombre de huttes avaient été construites, et il s'y trouvait en ce moment là, 250 guerriers. Ils passèrent trois jours à chasser et fêter. Les îles ne cessaient de retentir de leurs bravado, de leurs hurlements et de leurs chants de guerre. Voyant que Radisson était abattu et peu disposé à prendre part à la réjouissance générale, ils le rassurèrent en lui répétant “chagon;” ce qui signifie “sois gai ou sois heureux”. Ils se dispersèrent ensuite par bandes. Radisson, dût accompagner, celle qui l'avait fait prisonnier. Le long du voyage, les Iroquois prenaient plaisir à lui enseigner leur langue, et aimaient à l'entendre chanter en français. De distance en distance, ils trouvaient des cabanes construites précédemment et qui leur servaient comme de postes pour la nuit. Elles étaient échelonnées le long de la route, jusqu'aux confins du pays des Iroquois.

Dans le récit de ce voyage, Radisson, décrit minutieusement les moindres détails qui s'y rapportent et les noires pensées qui accablaient son âme. Il serait fastidieux de le suivre de rivage en rivage et de s'arrêter avec lui, à chaque campement. Il suffira de glaner ça et là, ce qui peut offrir quelque intérêt.

Après quelques jours de marche, plusieurs se plaignirent d'être malades. Les fatigues, les misères et la mauvaise nourriture en étaient la cause. Leur grand

remède est une bonne transpiration. Voici comment ils s'y prennent. Ils font rougir des cailloux, les déposent sous une loge en peau, et jettent de l'eau froide sur les cailloux, pour produire de la vapeur. C'est au milieu de cette atmosphère suffocante, que les malades s'installent pendant une heure. Ce traitement fut suivi de bons résultats.

Pendant tout le voyage, les sauvages étaient sans cesse en alerte, ayant toujours l'œil au guet, interrogeant tout et prêts à s'alarmer du moindre bruit insolite. Croyaient-ils réellement à la présence d'un ennemi, ils se cachaient dans les hautes herbes et cessaient de faire du feu. Ils passaient ainsi des jours, sans donner signe de vie.

Plusieurs Hurons, qui avaient été faits prisonniers, les servaient comme esclaves. Les Iroquois les traitaient d'ordinaire avec dureté et hauteur. A leur arrivée au village où demeurait le parti de guerre, dont Radisson était prisonnier, hommes, femmes et enfants volèrent à leur rencontre, les saluant par des cris de joie.

Les jeunes guerriers marchaient stoïquement, gardant un silence absolu, comme s'ils ignoraient que cette fête, fut en leur honneur.

Arrivés au milieu du village, tous s'assirent et Radisson fut placé au centre. Les enfants armés de bâtons, semblaient n'attendre que le signal, pour le frapper. Le chef des guerriers, fit signe à Radisson de s'éloigner. Il partit, entouré d'une meute de femmes et d'enfants, qui cherchaient à le tuer. Déjà, l'un d'eux brandissait une hache, audessus de sa tête, lorsqu'une vieille femme, étendit sa couverture sur lui, comme un bouclier, destiné à le protéger. Elle l'emmena ensuite dans sa cabane, où elle lui donna à manger. Un conseil de vieillards s'assembla, pour délibérer sur son sort. Cette femme assista à leur délibération et insista tellement en faveur du prisonnier, que prenant sa ceinture, ils la passèrent autour du bras de Radisson, comme signe d'adoption de ce dernier, par cette vieille femme. De ce jour, en effet, il fut réellement considéré comme membre de la famille. Son mari devint son père et ses fils et ses filles, ses frères et sœurs. La vieille lui donna le nom "d'Orinha" qui signifie

“Pierre”. C’était ainsi que s’appelait l’un de ses fils, qui avait été tué dans une expédition, et qu’elle voulait faire revivre dans Radisson.

Il reçut comme présent, un fusil et des bracelets. Ils lui ornèrent la tête de plumes d’aigle. Leur nourriture habituelle consistait en farine de blé d’inde, mêlée à de la graisse d’ours. Ce plat favori s’appelait “Orinniack”. Il était considéré partout, comme un des leurs. L’adoption chez eux, effaçait presque la différence du sang. Un jour, il partit avec trois Iroquois pour aller chasser. Au retour, il rencontra un sauvage qui lui adressa la parole en Algonquin. Il lui dit, qu’il était né près de Québec et qu’il y avait deux ans, qu’il était prisonnier chez les Iroquois.

“Il me demanda, dit Radisson dans son récit, si “j’aimais les Français. Je lui répondis que j’étais Français moi-même. Il proposa alors de nous sauver. Je “lui dis que mes trois compagnons s’y opposeraient et “qu’ils avaient promis à ma mère de me ramener. Pré- “fères-tu, me dit il, vivre en esclavage comme les “Hurons ou rester libre et manger du bon pain chez “les Français ? Ne les crains pas, ajouta-t-il, en dési- “gnant mes compagnons ; nous les tuerons, tous les “trois, cette nuit. Je me rendis à ses sollicitations. “D’ailleurs, les Iroquois, n’étaient-ils pas, les plus “cruels ennemis des Français et n’avaient-ils pas tué “ou brûlé bon nombre de mes proches ! Je promis “donc de l’aider. Cette conversation se passait en “Algonquin. Mes compagnons s’informèrent de ce “que je disais. Je leur donnai une réponse évasive. “Mes compagnons ne tardèrent pas à dormir. Au mi- “lieu de la nuit, l’Algonquin se leva. Les trois Iro- “quois, étaient plongés dans un profond sommeil. Il “me fit signe ; je m’approchai du feu, pendant qu’il “enlevait leurs haches et m’en passait une. A “vrai dire, il me répugnait de frapper des gens, qui ne “m’avaient jamais rien fait de mal ; mais pour les rai- “sons que je viens de donner, j’acceptai la hache. “Pendant que l’Algonquin en assommait un, moi j’en “fonçai ma hache, jusqu’au manche, dans la tête d’un “autre, tellement que je ne pûs que difficilement la “dégager. L’Algonquin frappa le troisième et moi je “tirai sur lui pour l’achever.”

Arrêtons nous un instant, après ce récit, pour condamner ce triple meurtre, tout à fait injustifiable. Les raisons qu'il donne, ne peuvent pas même pallier sa faute. D'ailleurs, puisqu'ils dormaient, pourquoi ne pas en profiter pour se sauver. Il n'était pas besoin pour cela, de les assassiner lâchement. Était-ce comme mesure de précaution et pour mieux assurer sa fuite qu'il en agissait ainsi? Sans doute que ce fut le motif de ces meurtres. Cette dernière raison toutefois ne vaut pas mieux, que les autres.

Radisson, après ce méfait, se hâta de s'éloigner avec son nouveau compagnon de voyage. Après 14 jours de marche pénible, ils atteignirent les bords du lac Saint Pierre. Il en était temps car ils se mourraient de faim. Ils commençaient déjà à humer l'air de la patrie et allaient bientôt saluer Trois-Rivières, lorsqu'ils furent surpris par une flotille Iroquoise. L'Algonquin fut percé d'une balle et Radisson cerné de toutes parts, fut pris de nouveau au moment où son canot, troué de plusieurs balles, allait couler à fond. Il vit ces cannibales dépecer et dévorer sous ses yeux, le malheureux Algonquin. Lui même, fut étroitement lié et traité cruellement. Le parti de guerre, entre les mains duquel il venait de tomber, se composait de 150 hommes. Il revenait d'une course jusque sous les murs de Québec. Ces Iroquois emportaient comme prisonniers, deux Français, une Française, 17 Hurons et presque autant de Huronnes. De plus, ils avaient 11 têtes, qui ornaient la proue de leurs bateaux. Comme on le voit, ils avaient fait une ample moisson et s'en revenaient tout énorgeruillis de leurs succès. Radisson eut beaucoup à souffrir de leur brutalité. Les prisonniers étaient attachés pendant la nuit, à des poteaux, à demi nus, et de manière à être privés de tout mouvement. Les moustiques, pendant ce temps là, leur brulaient le corps, sans compter les maringouins qui avaient aussi beau jeu.

Comme manière de passe temps, leurs gardiens leur enlevaient de temps à autres, qui, un ongle, qui, un doigt. Le jour de leur entrée dans le village Iroquois, auquel appartenait ce parti de guerre, ils furent liés et amenés en file, entre deux haies d'hommes et femmes,

qui en passant, ne leur ménageaient pas les coups de bâton.

Ils arrivèrent ainsi, couverts de sang, au lieu du supplice. Les Hurons entonnèrent bravement leur chant de mort. La nouvelle du triple meurtre et de la fuite de Radisson, s'était répandue et mêlée par la vengeance, les Iroquois se pressaient autour de lui. A ce moment, il aperçut son père et sa mère adoptifs, qui l'amènèrent à leur cabane. Ils se mirent alors à pleurer et à lui reprocher son ingratitude. Radisson, leur avoua tout ce qui s'était passé. Il venait à peine de terminer son récit, qu'une troupe vint le chercher. Revenu au lieu du supplice, il vit l'un des prisonniers Français, couvert de sang et respirant à peine. Un jeune Iroquois voyant qu'il ne pouvait plus supporter les tourments, lui trancha la tête. Radisson, ne mentionne pas le nom de cet infortuné, mais il cite un nommé Coutu, aux supplices duquel il assista. A diverses distances, s'élevaient des échafauds, sur lesquels étaient placés les prisonniers. Il vit en ce moment là, 5 hommes, 3 femmes et 2 enfants, qui subissaient les tortures les plus cruelles, que pouvait inventer l'imagination de ces barbares. Les parents amenaient leurs jeunes enfants, assister à ce triste spectacle, afin de leur apprendre, de bonne heure, les leçons de la sauvagerie.

Un groupe d'Iroquois, faisait rougir des haches et des cercles de fer, pour les appliquer ensuite sur la peau, jusqu'à ce qu'elle fut rotie ; d'autres encore leur enlevaient des morceaux de chair vive, qu'ils faisaient bouillir et les forçaient ensuite à les manger ; d'autres enfin les suspendaient à des arbres, pendant qu'on leur brûlait les pieds à petit feu. Ils leur offraient souvent à manger, de peur que les tourments ne les épuisent trop vite. A peine, un prisonnier avait-il expiré, que les femmes se hâtaient de lui arracher le cœur et de laver leurs enfants dans son sang, afin de les rendre plus valeureux. Les corps étaient ensuite ou brûlés ou livrés en pâture aux corbeaux et aux chiens.

Parvenu à l'échafaud, qui lui était destiné, Radisson servit de cible, pendant quelque temps, à des jeunes gens qui s'amusaient à décocher leurs flèches sur lui. Ils s'apprétaient déjà à lui écorcher la peau, à plusieurs

endroits, lorsqu'un heureux événement vint lui donner plusieurs heures de répit. Un orage éclata, tout à coup. La pluie se mit à tomber par torrent et les Iroquois le laissèrent seul, attaché à un poteau. Ce soir là, une femme, vint près de lui, tenant par la main un enfant de quatre ans. Elle prit la main de Radisson et se mit à indiquer à son petit enfant, comment s'y prendre, pour lui couper le pouce, avec une pierre aigüe qu'elle lui donna. Ce pauvre petit, trop faible encore, ne put que donner des preuves de sa bonne volonté. Il ne réussit, au grand déplaisir de sa mère, qu'à lui scier la peau. Cédant aux pressantes sollicitations de cette mère inhumaine, il se mit ensuite à sucer le sang qui sortait de cette blessure. C'est ainsi que se formait l'éducation de la jeunesse Iroquoise, en développant chez elle dès l'enfance, des instincts de cruauté. Le lendemain, sa mère adoptive, le visita à son échafaud et après avoir pansé ses plaies, l'encouragea à souffrir avec courage. Elle lui assura, qu'il ne serait pas mis à mort. Ce jour là, un Iroquois prit un des doigts de Radisson et le mit dans sa pipe. Il fuma ainsi 3 pipes. Son doigt était tout calciné. Le fumet de chair qui s'en exhalait, semblait énivrer de joie, ce barbare. Dans la soirée, ils lui passèrent des lames d'acier rougies, sous la plante des pieds et promenèrent des charbons ardents sur son corps pendant que des enfants s'amusaient à lui mâcher les doigts avec leurs dents. Le troisième jour, ils le traînèrent à une cabane spacieuse, où fumaient accroupis, 50 vieillards. Laissons maintenant la parole à Radisson :

“ Ils me firent asseoir. J'étais à demi-mort. Je vis
“ là, mon frère somptueusement paré de colliers de
“ porcelaine, portant une hache à la main. Mon père
“ vint ensuite, tenant un calumet de pierre rouge.
“ Tous portaient, suspendu à leur épaule, un sac de
“ médecine. Ce sac contenait du tabac, des plantes
“ ou racines ayant des vertus médicales, les os de leurs
“ parents ou des têtes de loups, d'écureuil etc. Ils
“ gardèrent pendant quelque temps, un silence absolu.
“ Les prisonniers, qui avaient survécu aux tortures,
“ furent amenés : ils comprenaient 2 hommes, 7 fem-
“ mes et 10 enfants. Après force harangue, de la part
“ de quelques uns de ces vieillards, il fut décidé qu'une

“ femme et deux enfants auraient la tête tranchée et
“ que le reste demeurerait esclave. La sentence fut
“ exécutée sur le champ. Ils se mirent alors à discu-
“ ter sur mon sort. Les opinions étaient partagées.
“ Mon père parla près d'une heure, gesticulant de
“ mille façons et menaçant même de me défendre au
“ péril de sa vie. Il me réclamait comme son fils.
“ Mon frère en fit autant. Ma mère entra, elle aussi,
“ dans le conseil, en chantant et en dansant, comme
“ pour apaiser ces vieillards. Elle passa, un collier de
“ porcelaine autour de mon cou et en jeta un autre, au
“ milieu des vieillards. Après que tous mes parents
“ se furent retirés, le conseil siégea longtemps. De
“ temps à autres, l'un d'eux se levait, allait jeter du
“ tabac dans le feu et poussait une exclamation. Enfin
“ il fut décidé, de convoquer une assemblée de toute la
“ tribu et de lui remettre la décision de cette affaire.
“ Près de 2000 Iroquois se réunirent. Mon père fit
“ une seconde harangue, exaltant mon courage et éta-
“ lant les services que la tribu pourrait retirer de mon
“ adoption. Il parlait avec tant de force et de chaleur,
“ que les sueurs l'inondaient. Finalement, un chef
“ fort agé, s'approcha de moi, brisa mes liens, et au
“ milieu des cris d'approbation de tous les assistants,
“ je fus conduit à la cabane de mon sauveur où je re-
“ çus tous les soins voulus. Mes plaies ne tardèrent
“ pas à se cicatriser, mes ongles repoussèrent et je fus
“ guéri complètement, moins un de mes doigts, qui
“ demeura estropié.”

Radisson, passa l'hiver parmi les Iroquois, chéri de ses parents d'adoption et traité par la tribu, absolument comme s'il eut toujours été un des leurs.

Son père adoptif était un chef, jouissant d'un grand crédit. Il avait commandé un grand nombre d'expéditions, tué 19 ennemis et reçu 9 blessures. Il avait encore, jeune, enlevé une Huronne, qu'il avait épousée. Il y avait 40 ans, qu'il vivait avec elle. Cette femme avait conservé le souvenir de l'attachement de sa tribu pour les Français. C'est ce qui explique le dévouement qu'elle portait à Radisson. Vers la fin de l'hiver, il s'enrola dans une bande de 10 guerriers, avec l'un de ses frères et partit en expédition de guerre. Chacun d'eux, emportait un fusil, une hache, un poi-

gnard et un sac de voyage, contenant 6 lbs de poudre ; 15 lbs de balle ; 2 chemises ; 1 casque ; 8 paires de chaussures en peau d'original ; une couverture, un collier de porcelaine et une courroie pour attacher les prisonniers. Les esclaves traînaient tout ce bagage. En passant par les villages Iroquois, ils étaient fêtés et accueillis comme des frères. Ils semblaient surtout tirer vanité, de la présence d'un Français au milieu d'eux. Parvenus, aux confins du territoire de leur nation, ils renvoyèrent leurs esclaves et chacun dût se charger de son bagage.

Ils voyagèrent ainsi plusieurs semaines, traversant les forêts et remontant le cours des rivières, en canot d'écorce. Enfin, ils arrivèrent à un endroit où ils battirent un petit fort, qui devint leur quartier général. De là, ils se dispersèrent, cherchant quelque victime. Le récit de cette expédition, n'est qu'une série d'assassinats. Ne roder que la nuit comme des bêtes fauves, tomber à l'improviste sur de pauvres malheureux sans défense, tuer cruellement femmes et enfants, se nourrir souvent de leur chair, telle fut en résumé l'occupation de ces bandits, en quête de sang. Le résultat de tous ces exploits, fut 22 chevelures et 5 prisonniers. On peut juger par les prouesses de cette petite troupe de tout le mal que ces sauvages ont fait, aux premiers colons de la Nouvelle France. Cette expédition ne fait pas honneur à Radisson, d'autant plus qu'il l'entreprit de son bon gré. Il fait mal au cœur, de le voir en si mauvaise compagnie. La narration de ce voyage, semble indiquer toutefois, qu'il s'abstint plusieurs fois de prendre part aux méfaits de ses compagnons.

Au retour, il reçut pour sa part de butin, une Huronne, qu'il donna comme esclave à sa mère, 20 peaux de castor et 2 peaux remplies de graisse d'ours, d'original et de chevreuil.

A peine s'était-il reposé quelques jours, qu'il partit pour une seconde expédition, dirigée contre certains établissements Hollandais. Ces derniers, dès le premier approche des sauvages, abandonnèrent leurs villages. Les Iroquois, firent main basse sur tout ce qu'ils trouvèrent.

Ils disaient souvent que les Français se battaient comme des braves, mais que les Hollan-

dais étaient pusillanimes et ils les désignaient sous le nom de "ventres de bière." Le quatrième jour après leur départ, ils arrivèrent à Orange, où ils furent bien accueillis, à cause du grand nombre de pelleteries qu'ils apportaient, Radisson, se rendit au fort où il rencontra le gouverneur et un soldat Français. Il leur raconta sa vie et malgré leur sollicitation et leur reproche, il refusa d'abandonner les Iroquois. Il avoue lui même, qu'il commençait à être très attaché, à ses nouveaux parents et au genre de vie qu'il menait. Il n'est pas le premier, qui se soit laissé entraîné par les séductions de la sauvagerie. Cependant les paroles du gouverneur, et le contact avec les blancs, réveillèrent chez lui, les souvenirs de la patrie absente. A peine était-il de retour, qu'il se prit à regretter la civilisation. Il se décida à retourner à Orange. Il prétexta un tour de chasse et partit le 29 Août 1653. Il fut reçu avec bienveillance par le gouverneur et fit la connaissance du Père Noncet. Ce dernier, avait été fait prisonnier en Canada et amené par les Mohawks dans leur pays. Subséquemment, il avait été conduit au fort Orange. Dans la relation des Pères Jésuites le père Noncet, mentionne qu'il trouva à cet endroit un jeune homme, qui avait été fait prisonnier près de Trois-Rivières et agissait comme interprète. C'est évidemment de Radisson, dont il veut parler.

Il demeura caché dans le fort, pendant trois jours. Pendant ce temps là, ses parents arrivèrent, s'informant partout de lui et se lamentant sur sa perte. D'Orange, il passa à Menada, d'où il s'embarqua pour la Hollande. Il arriva à Amsterdam le 4 janvier 1654 et se rendit ensuite à La Rochelle. C'est là, que se termine le récit des premières aventures de Radisson.

DEUXIÈME VOYAGE.

AU FORT ONONDAGUÉ.

Radisson partit de La Rochelle, au printemps de 1654 et arriva à Trois-Rivières le 17 mai.

Ses parents et ses amis, tout surpris de le revoir, ne pouvaient en croire leurs yeux. Depuis longtemps, ils le comptaient au nombre des victimes des Iroquois. De son côté, Radisson ne fut pas moins étonné, d'apprendre que les Iroquois avaient signé, un traité de paix avec les Français et les Hurons. La colonie commençait à respirer. Après la destruction de la nation Huronne en 1651, les Iroquois avaient proposé de suspendre les armes. En 1653, la paix avait été conclue. L'année suivante, le père Lemoyne se rendit à Onondagué, pour ratifier le traité, et choisit l'endroit où un poste devait être établi. En 1655 les P. P. Chaumont et Dablon, s'y rendirent, pour prêcher l'évangile et commencèrent à ériger une chapelle. En 1656, le Capt Dupuys, fut envoyé comme commandant, avec un détachement de 55 hommes. Il était accompagné du Père Lemercier. Il y construisit un fort et le mit en état de résister à une attaque de la part des sauvages.

Pendant ce temps là, le reste des Hurons s'était réfugié à l'île d'Orléans. Une partie de ces sauvages, se considérant mal défendus par les Français et dans l'impossibilité de résister à leurs ennemis, résolut de passer à ces derniers. Ils expédièrent secrètement des délégués aux Mohawks et aux Onontagués, pour leur proposer de s'unir à eux. Leur proposition fut accueillie avec empressement. En 1657, les Onontagués se présentèrent à Montréal pour recevoir les Hurons et les escorter dans leur pays, tel que convenu. Ils refusèrent de se rendre, jusqu'à Trois-Rivières, à cause du voisinage des Algonquins, qui n'étaient pas compris dans le traité de paix. Le gouverneur en profita pour expédier quelques Français, destinés à fortifier la garnison d'Onondagué.

Les P. P. Ragueneau et Dupéron résolurent de les accompagner pour aller continuer l'œuvre d'évangélisation déjà commencée.

Radisson, offrit ses services à ces deux missionnaires, qui les acceptèrent. Ils partirent au mois de juillet 1657. L'expédition se composait de 80 Iroquois, 100 Hurons, 20 Français et des deux missionnaires. Fidèles à leur passé, les Iroquois ne manquèrent pas de saisir la première occasion venue, pour égorger lâchement les pauvres Hurons, à qui la veille encore, ils juraient une amitié éternelle. Ils avaient à peine franchi, le lac St. François, que tombant sur ces infortunés, pris à l'improviste, ils les tuèrent tous.

On ne peut s'expliquer réellement, comment il se fait que Français, et Hurons se laissèrent si souvent tromper, par les paroles fallacieuses, d'une nation aussi perfide. Que de fois, Français, Hurons et Algonquins, dormant en sécurité et se fiant à la foi jurée des Iroquois, se sont réveillés, le couteau sous la gorge, au cri de guerre de ces barbares. Les Hurons étaient encore moins excusables que les Français, de se confier ainsi, à leurs mortels ennemis.

Lorsque deux tribus ont été longtemps en guerre, il n'est guères possible, de cimenter entr'elles, une paix durable, en vertu d'un simple traité, comme parmi les peuples civilisés. Le souvenir de leurs parents cruellement torturés, est sans cesse présent à leur esprit, pour attiser les vieilles haines, à peine assoupies. Il faut, pour que la paix ait acquis un caractère de permanence et repose sur des bases durables, qu'une tradition de bons rapports et de fraternité sincère, ait remplacé la tradition d'inimitié et de vengeance d'autrefois et en ait fait disparaître toute trace.

Tant que ce résultat n'est pas obtenu, le sauvage n'enterre pas sa hache de guerre. Il consentira à la mettre de côté pour un moment, et promettra ou signera tout ce que l'on voudra ; mais dans son esprit, sa hache est toujours là. Au moindre caprice haineux de sa part, il la reprendra sans honte ni remords de conscience et frappera les malheureux qui ont pris sa parole au sérieux. Ce caractère n'a pas été le propre de toutes les tribus sauvages. Il en est chez qui, la

fidélité à tenir leur promesse, fut remarquable, mais il convient bien aux Iroquois et aux Sioux ces autres Iroquois de l'ouest.

Pendant le voyage, Radisson craignit plusieurs fois de subir le sort des Hurons. Les canots ne marchaient pas toujours de concert et souvent il se vit seul au milieu des Iroquois, dont la conduite était loin d'être rassurante. Ce qui l'inquiétait davantage, était la présence d'un parent de l'un des Iroquois, qu'il avait tué, lors de son premier voyage. Un jour, il rencontra un parti de guerre, parmi lesquels se trouvaient plusieurs Iroquois qui l'avaient bien connu. Ils le pressèrent de retourner avec eux, lui disant, que ses parents adoptifs, étaient inconsolables depuis son départ. Il leur remit pour eux, plusieurs présents, qu'ils promirent de leur donner.

Le voyage se fit lentement, car les sauvages s'attachaient souvent à chasser. Radisson rapporte que le gibier était si abondant, qu'un jour, il vit un troupeau de 300 ours. Les sauvages en furent effrayés et avouèrent n'en avoir jamais vu, en si grand nombre. Un des passe-temps les plus agréables, le long de la route, était de prendre au piège des jeunes chevreuils et de les mettre en liberté dans des petites îles, après leur avoir attaché des clochettes au cou. Les sauvages entouraient ensuite l'île et faisaient des chasses merveilleuses ; car le gibier effrayé de ce bruit insolite se hâtait de sortir du bois et de se jeter à l'eau. Radisson atteignit le fort Onondagué sans accident. Ce poste comprenait deux petits forts entourés d'un double mur et était flanqué de deux bastions. Au centre du fort principal, se trouvait le château du commandant de la place. Autour du fort s'étendaient à plus d'une denie-lieue, des champs de blé d'inde et de diverses légumes. Les Français, s'étaient aussi livrés à l'élevage et possédaient un bon troupeau qui leur était d'un grand secours, lorsque la chasse faisait défaut, Radisson vit au fort, une Huronne, qu'un des missionnaires avait recueilli, en passant près d'un rocher de l'île du *Massacre*. Elle raconta, que lorsque les Iroquois descendirent dans leur île, pour échapper à leur poursuite, elle s'était cachée pendant trois jours, dans le creux d'un arbre. Le missionnaire, après lui

avoir donné tous les soins que demandait son état, l'avait prise à bord de son canot. Un soir, un Iroquois pour s'amuser, avait fait semblant de tirer sur elle. Prenant la chose au sérieux, elle s'était enfuie dans le bois et il avait été impossible de la retrouver. Cette femme arriva au fort, neuf jours après le missionnaire. Elle n'avait vécu pendant ce temps là, que de racines et de fruits sauvages. Un Huron, avait aussi échappé au massacre. Il vivait parmi les Iroquois, accusant hautement les Français, de complicité avec les ennemis de sa nation.

Les Iroquois voyaient avec défiance, cet établissement commencé dans leur pays. A tous les jours, les Français les entendaient répéter avec menace : "Vous êtes venus vous engraisser ici, mais vous n'y resterez pas longtemps." Les P.P. Jésuites ne s'épargnèrent point, pour conjurer l'orage qui se préparait. Ils se dispersèrent dans les villages Iroquois, leur prêchant les douceurs de la religion chrétienne et s'efforçant de s'insinuer dans leurs bonnes grâces.

Ils eurent peu de succès, malgré tout leur dévouement; mais d'un autre côté, ils obtinrent des renseignements sur leurs dispositions, qui n'étaient rien moins que rassurantes. Un Iroquois ami, vint un jour, les avertir que les gens de sa nation, avaient tenu un grand conseil, dans lequel ils avaient décidé de détruire le fort et tous les Français. Cinq cents guerriers, allaient dans quelques jours, prendre les armes et se jeter sur eux.

Afin de se débarrasser de tout ce qui pouvait les gêner, ils avaient assommé à coups de bâton ou en les frappant sur des arbres, tous les jeunes enfants de leurs esclaves. Cernés de tout côté, par des ennemis irréconciliables, cette faible garnison isolée, ne comprenant que 53 hommes, ne pouvait longtemps résister. D'ailleurs, au printemps, le nombre des guerriers Iroquois allait se doubler, par le retour des chasseurs. Les Français décidèrent de construire secrètement des bateaux et de donner un festin, à leurs ennemis, pour mieux ménager leur fuite. A peine les bateaux étaient-ils terminés, qu'ils invitèrent tous les Iroquois à un grand repas. Presque tous, se rendirent à cette invitation. Il ne restait pas 20 hommes dans

leur village. Les Iroquois firent honneur à tous les mets qui leur furent servis. Après le diner, ils se mirent à danser au son de la guitare, que pinçait un soldat de la garnison, tandis que d'autres Français jouaient de la trompette et battaient la grosse caisse. Les sauvages qui avaient mangé avec excès, furent bientôt épuisés de fatigue. Ils se couchèrent près des murs du fort.

C'était le moment attendu, pour abandonner le fort. Quelques Français firent tentés d'abord, de profiter de leur profond sommeil, pour se défaire de ces barbares. Les P. P. Jésuites s'élevèrent avec force, contre ce dessein. Ils leur rappelèrent, qu'ils étaient venus pour instruire et évangéliser les sauvages et non pour les détruire et que leur trahison ne les justifiait pas, eux, de les assassiner. Ils quittèrent donc le fort Onondagué ce soir là même et après bien des souffrances, ils arrivèrent à Montréal le 31 mars 1658.

L'historien Garneau place le fort Onondagué sur les bords du lac Salé.

M. J. V. H. Clarke, qui a écrit une histoire de ce fort, prétend qu'il se trouvait à environ trois quarts de mille de la Pointe Verte, dans la ville de Salina, sur le terrain occupé, en 1849 par M. Myrick Bradley. Il paraîtrait qu'on y trouve encore, des ruines, qui permettent d'avoir une idée générale du plan du fort. Dans le cours de ce voyage, Radisson recueillit une tradition Huronne, fort étrange. Cette légende lui fut racontée plus tard par quelques chefs Hurons. Plusieurs Français lui rapportèrent également avoir entendu le même récit.

D'après cette légende, les Hurons, auraient été repoussés au Nord, par les Iroquois. Ils se seraient alors dirigés de ce côté là et auraient poussé leur course, si loin, qu'ils auraient atteint la Baie James. Ils auraient côtoyé cette baie, suivi le littoral de la mer et seraient parvenus, après avoir longé les côtes du Labrador, jusqu'au golfe Saint Laurent. Ils auraient remonté le fleuve, jusque vis à vis Tadoussac, ignorant absolument qu'ils revenaient dans leur pays. Ils auraient ensuite, fait alliance avec les tribus du golfe et chassé les Iroquois de leur pays. Cette histoire sans être invraisemblable, est au moins fort extraordinaire. De Montréal, Radisson se rendit à Trois-Rivières, où

il rencontra son beau frère Des Groseillers. Ce dernier avait visité le lac Huron, l'année précédente. Ils causèrent longuement de leurs voyages respectifs et dès le mois de mai 1658, ils décidèrent de partir ensemble pour une longue expédition, dans le but de découvrir les pays nouveaux, dont ils avaient entendu parler par diverses tribus sauvages.

TROISIÈME VOYAGE.

DANS L'OUEST, VERS LE MISSISSIPI.

Ce fut, vers le milieu de juin 1658, que Radisson et DesGroseillers, entreprirent le premier voyage qu'ils firent ensemble.

Ils étaient accompagnés de 29 Français et 13 sauvages. Avant d'atteindre les premiers grands lacs, ils furent assaillis, à maintes reprises, par des bandes Iroquoises, qui infestaient la colonie. Ils furent même obligés, de se construire un fort d'occasion, pour résister à leurs attaques. Ils finirent par repousser ces barbares, après leur avoir tué 13 guerriers. Les Français découragés par les difficultés du voyage et les périls constants, auxquels leur vie était exposée, décidèrent de ne pas aller plus loin. Ils retournèrent donc à Montréal. Nos deux voyageurs, qui en avaient vu bien d'autres, continuèrent leur route. Ils remontèrent le cours du St Laurent et des lacs, sans trop d'accident.

Comme ils n'avaient pas toujours le temps de s'arrêter pour chasser ou pêcher, Radisson parle d'un certain mets, qui remplaçait souvent le gibier et le poisson. C'était une espèce de glue noirâtre, ressemblant à de la gélatine. Ils l'obtenaient en faisant bouillir des lichens, appelés par les voyageurs "tripes de roche." Ils rencontrèrent en certains endroits, un si grand nombre de loutres, que les sauvages les tuaient à coups de bâtons.

Parvenus au lac Huron, leurs compagnons de voyage se séparèrent d'eux et continuèrent leur course vers l'Ouest. C'était dans cette direction, que demeurait la nation à laquelle ils appartenaient.

De leur côté, Radisson et Desgroseillers se dirigèrent vers le sud. Quelques Hurons et Oetanacs consentirent à les accompagner dans cette expédition.

La plupart des découvreurs de l'Amérique du Nord, semblent n'avoir pu deviner l'immense étendue de notre continent. On est presque tenté de croire, qu'ils voulaient le rapétisser, afin de pouvoir le parcourir plus facilement. D'ailleurs, c'est naturel pour le voyageur de toujours se croire prêt d'arriver au terme, suivant cet axiome anglais "The wish is father of the thought ;" C'est ainsi que Radisson, s'imaginait rencontrer dans le voisinage du lac Huron, une rivière qui le conduirait promptement au rivage de la mer.

Les premières tribus, dont nos voyageurs firent connaissance, furent les Pontonatemick et les Panoestigonce. Cette dernière, comme son nom l'indique, habitait autrefois le Saut Ste. Marie, d'où elle avait été repoussée par les Iroquois.

Pendant l'hiver ils firent alliance avec les Escolecke, ou nation de feu, et visitèrent quelques partis de guerre de cette nation, au printemps de 1659.

Ces sauvages, n'avaient jamais vu de blancs. Ils les accueillirent avec de grandes démonstrations de joie, qui n'était pas cependant tout à fait désintéressée. Ils espéraient en effet, que nos deux découvreurs pourraient leur être d'un grand secours, dans leur guerre avec une nation appelée Nadonécéronon. Cette dernière tribu parlait une langue, dont l'accent se rapprochait beaucoup de l'Algonquin. La première partie de leur nom "Nadone" accuse en effet une origine Algine.

Les Escolecke avaient des rapports avec les Christineaux, avec lesquels ils échangeaient des provisions et des fourrures. Pendant, l'été, les Christineaux vivaient près du littoral de la Baie James. Lorsque les froids de l'hiver commençaient à se faire sentir, ils se retiraient dans l'intérieur du pays et erraient çà et là, près des grands lacs.

Les Escolecke, avaient subi le sort des autres nations. Ils avaient occupé d'abord, la partie orientale du lac

Supérieur. Leur tradition rapportait, qu'ils avaient marché comme le soleil, de l'est à l'ouest.

Radisson rencontra quelques restes de la nation Huronne, réfugiés dans ces contrées, pour se soustraire aux cruelles poursuites de leur implacable ennemi, les Iroquois.

Les Octanacs qui accompagnaient Radisson, reconurent aussi plusieurs familles de leur tribu, qui vivaient là comme esclaves. Quel pays, visitèrent Radisson et Desgroseillers ? Il n'est pas facile, ici, de rien préciser. A en juger, par la description des contrées qu'il parcourut, on serait porté à croire, qu'il était dans le voisinage du Mississipi ; probablement dans le Wisconsin ou les Illinois.

Il compare la douceur du climat de ces pays à celui de l'Italie. "Jamais, dit il, il ne neige, ni ne gèle durant l'hiver." Il vante le goût exquis du raisin et des citrons que le pays produit en abondance. Il décrit la chasse des troupeaux de buffle etc.

En quittant le lac Huron, Radisson paraît s'être avancé jusqu'à l'approche de l'hiver, dans une direction Sud Ouest. Au printemps, plusieurs nations du nord, le pressèrent de venir les visiter. Il dit qu'il refusa de se rendre à leur demande, vû qu'il voulait pousser plus loin dans le Sud, avant de se tourner vers le nord. Toutefois pendant l'été, quoiqu'il ne le mentionne pas clairement, il dû prendre la direction du nord, car il hiverna (1659-1660) dans un endroit bien boisé, où la neige était tellement épaisse, que les chevreuils gênés dans leur course, échappaient difficilement aux flèches des sauvages.

Il passa une partie de l'hiver, en compagnie d'une bande de Christineaux, qui arrivaient des bords de la mer du nord (Baie d'Hudson.) Les Christineaux avaient appris la présence de ces deux blancs dans le pays et étaient venus pour leur demander, de faire la traite avec eux. Jusqu'alors, ils échangeaient leurs fourrures avec des sauvages qui visitaient les postes Français. Ils désiraient traiter directement avec les Français. Radisson promit de faire ses efforts pour venir les visiter plus tard. Il paraît s'être fort approché du lac Huron, à la fin de l'hiver. Au printemps 1660, nos deux voyageurs se mirent en route de bonne heure

pour retourner à Montréal. Ils étaient suivis d'un grand nombre de sauvages. Du lac Huron, ils suivirent ce qu'ils appellent la route du nord et atteignirent la rivière Ottawa. A 30 lieues en deçà du Calumet, leur parti tua plusieurs bœufs sauvages, dont ils se régalèrent abondamment.

Deux jours, après avoir passé les rapides du Calumet ils furent attaqués par les Iroquois. Ces derniers, les tenaient constamment en alerte. Un jour, ils furent obligés de se retrancher derrière des abattis d'arbres et de se couvrir de peaux de castor, pour échapper à leurs coups. Ils subirent un véritable siège, et ne réussirent à repousser leurs assaillants, qu'après en avoir tué un grand nombre.

Les Iroquois devaient être très nombreux, puisque Radisson était accompagné de 500 sauvages. Il peut se faire que les Iroquois qu'il rencontra, étaient les mêmes, qui venaient de s'emparer du fort du brave Dollard et de ses 17 compagnons.

Je crois, que ce que rapporte Radisson dans son quatrième voyage, au sujet de ce glorieux fait d'armes, devrait trouver sa place, ici. La suite de son récit, semble, d'ailleurs ici interrompu, tandis que dans son quatrième voyage, le même événement, est rapporté comme un morceau détaché. Nos deux voyageurs arrivèrent au Long Saut, 8 jours après cette sanglante affaire, c'est à dire, le 29 mai 1660.

Ils visitèrent le fort. Radisson donne un récit circonstancié de cette héroïque défense d'une poignée de braves, contre plus de 800 Iroquois. Il raconte qu'un seul Français survécut à la prise du fort.

Les Iroquois l'amènèrent dans leur camp. Ayant aperçu près de lui un pistolet, il le saisit et tua le premier Iroquois qui se présenta. Alors, ils le saisirent et le brûlèrent sur l'heure. Les cadavres des Français et des Algonquins, furent attachés à des poteaux échelonnés le long de la rivière. Ce sont là, les seuls détails importants qu'il donne, sur ce combat héroïque.

Nos deux voyageurs arrivèrent enfin à Montréal. De là, ils se rendirent à Québec avec leurs 500 sauvages. Leur arrivée fut saluée comme une bonne aubaine, et un événement remarquable. Le gouverneur en voyant un si grand nombre de sauvages, venus de si loin

et surtout chargés de si riches pelleteries, fit tonner la batterie de la citadelle, en leur honneur. Radisson retourna ensuite à Trois-Rivières. Il y avait 14 jours, que cette ville, alors simple bourgade fortifiée, était tenue en alarme, par la présence de 300 Iroquois. Radisson les attaqua et les força à s'enfuir, après leur avoir tué 11 hommes et en avoir blessé davantage. Les sauvages de l'Ouest, purent ensuite retourner dans leur pays, sans être molestés. Radisson termine le récit de ce voyage, en disant que ni lui ni Desgroseillers n'avaient visité la Baie du Nord (Baie d'Hudson) et que tout ce qu'ils en connaissaient, leur avait été raconté par les Christineaux.

“Comme le récit de ces sauvages, dit-il, pouvait “après tout, n'être qu'une invention, il fut convenu “entre Degroseillers et moi, que nous n'en parlerions à “personne.”

Ils se proposaient d'aller s'assurer eux mêmes, dans une autre expédition, de la fidélité du rapport, qui leur en avait été fait.

QUATRIÈME VOYAGE.

A LA BAIE JAMES.

A peine Radisson était-il de retour dans la colonie, qu'il songeait à s'élancer de nouveau, vers l'extrême Nord-Ouest. Les tribus inconnues, qui l'habitaient et les plages inhospitalières de la Baie d'Hudson l'attiraient invinciblement.

Il dût attendre toutefois, le retour du printemps.

Dans sa dernière expédition, il avait rencontré un parti de Christineaux et en avait reçu des renseignements sur leur pays. Il n'ignorait pas, que la traite avec les nations du Nord, dût rapporter d'immenses profits. Il y avait là, une véritable mine, dont les riches trésors miroitaient déjà, devant ses yeux.

Aussi, il avait eu la précaution de s'entendre avec

son beau frère Desgroseillers, pour ne dévoiler à personne, leur précieux secrêt.

Ils espéraient tous deux, entreprendre l'année suivante, une nouvelle expédition, pour aller recevoir la moisson qui les attendait.

Cependant, les riches fourrures, que les sauvages, qui les avaient accompagnés, venaient d'apporter à Québec, avaient allumé la convoitise du gouverneur et de son entourage. Leur secrêt transpira, par l'indiscrétion, paraissait il, de la sœur de Radisson, épouse de Desgroseillers.

La rumeur en parvint jusqu'aux oreilles du gouverneur, qui fit mander Radisson. Il lui proposa, de lui donner pour compagnons de voyage, deux de ses serviteurs, avec l'entente que les profits de la traite, seraient partagés par moitié.

Radisson, ne se souciait guères, d'avoir des associés. Il n'était pas d'humeur, à céder une aussi large part des bénéfices, qui lui coutaient déjà tant de fatigues. Il repoussa donc ces offres.

Il sentait bien cependant que le gouverneur, pour s'en venger, pouvait le gêner dans ses entreprises. Il était en effet, le dispensateur des licences de traite. Aucun voyageur, ne pouvait s'éloigner de la colonie, sans s'être muni de son autorisation.

Le gouverneur en profita. Afin de le contraindre, à prêter une oreille plus attentive à ses propositions, il lui fit défense d'entreprendre aucun voyage.

Pour le fléchir, Radisson fit intervenir les Révérends Pères Jésuites. Ils firent une tentative en sa faveur. Le gouverneur refusa de lâcher sa proie.

Il est bon de noter ici, le beau témoignage que notre découvreur, rend au zèle de ces saints missionnaires. Il vient d'un homme, qui avait été témoin de leur dévouement et qui les avait vus à l'œuvre dans leurs lointaines missions.

“ Leur seul désir, dit-il, est l'agrandissement du royaume de Dieu. Ils font preuve d'une charité vraiment admirable, envers tous ceux qui travaillent et qui, par leur conduite honnête, se montrent dignes d'être aidés. Ceci est la pure vérité. C'est la réponse que je fais, à tous ceux, qui voudraient jamais préten-

“ dire le contraire. Je parle ici, avec connaissance de cause.”

Au printemps, deux missionnaires partirent pour le Nord. Ils se proposaient, dit Radisson, de se rendre à la mer du Nord, en remontant le Saguenay, mais ils rencontrèrent de telles difficultés, qu'ils furent contraints de rebrousser chemin.

Radisson, semble indiquer ici, l'expédition, entreprise en 1661, par les RR. Pères Dablon et Druillètes et dont faisaient partie, Michel Leneuf de la Vallière, Denis Guyon, Desprès Couture et François Pelletier.

Il ne savait trop, que faire, en face des défenses formelles du gouverneur, lorsqu'arrivèrent, au mois d'août (1661) sept bateaux, conduits par des sauvages de l'Ouest. Comme ils avaient déjà eu des rapports avec lui, ils l'inviterent à les suivre. Ne pouvant plus y tenir, il résolut de braver le gouverneur et de partir quand même.

Il fut donc décidé par Desgroseillers et Radisson qu'ils accompagneraient les sauvages, et s'éloigneraient clandestinement avec eux, afin de tromper la surveillance du gouverneur.

Ils donnèrent rendez-vous, à leurs compagnons, sur le lac St. Pierre, à 6 lieues de Trois-Rivieres.

Les sauvages, devaient se tenir cachés, dans des hautes herbes, sur le bord du lac, à un endroit convenu, et attendre leur arrivée.

Desgroseillers, était à cette époque, capitaine à Trois-Rivieres et comme tel, il était en charge des clefs du fort.

Ils quittèrent le fort, vers minuit. La sentinelle qui montait la garde ce soir là, en voyant son capitaine, les laissa passer et leur souhaita un bon voyage.

Ils étaient trois : Radisson, Desgroseillers et un nommé François LaRivière.

Impatients de leur retard, les sauvages avaient fini par quitter leur retraite. Nos voyageurs les rejoignirent à trois lieues du Fort Richelieu.

Ce pauvre LaRivière, n'alla pas loin dans cette expédition. Quelques jours après leur départ, ayant aperçu plusieurs canots Iroquois, ils se cachèrent dans un bois, et partirent pendant la nuit.

LaRivière, qui était peu habitué aux fatigues de tels

voyages, dormait profondément lors du départ de ses compagnons. Ces derniers ne s'aperçurent pas de son absence. Il ne se réveilla que le lendemain. Il erra pendant 14 jours, se mourant de faim. Des sauvages amis, le receuillirent et l'amènèrent à Trois-Rivières, où le gouverneur le constitua prisonnier. Les habitants lui rendirent sa liberté.

Nos découvreurs, rencontrèrent quelques jours après sept bateaux d'*Octanacs*, qui se rendaient eux aussi, au lac Supérieur. Ils ne pouvaient venir plus à propos. Ce renfort leur fut d'un grand secours. Il s'agissait en effet, pour eux, de briser la ligne d'Iroquois, qui rayonnaient tout autour de la colonie, et interceptaient partout les passages.

A cette époque, il était impossible de s'aventurer sur le St. Laurent, sans avoir maille à partir avec eux. Ils surgissaient de tous côtés, comme par enchantement, guettant le premier venu, pour lui courir dessus. Il ne se passait pas de jour, sans que nos découvreurs aperçussent quelques canots ennemis, silonnant le fleuve ou se hâtant de se porter sur la rive, pour les attendre au passage.

Afin de se protéger contre leurs traits, nos voyageurs avaient rangé, sur les bords de leurs canots, des peaux de castor, en guise de rempart. De temps à autres, lorsque les Iroquois se concentraient en forces trop considérables, il leur fallait débarquer, près du premier bois venu, se fortifier le mieux possible et soutenir un siège qui durait quelquefois, plusieurs jours.

Ces petits engagements étaient souvent, assez meurtriers. C'est ainsi, que dans l'un d'eux, les Iroquois, laissèrent 16 morts sur la plage.

Chaque fois, qu'un Iroquois tombait entre leurs mains, les Octanacs s'empressaient de le dépécer et de faire bouillir sa chair, pour la dévorer avec un appétit féroce. En passant près de la chute Niagara, ils eurent la curiosité, à l'instar des touristes modernes, d'aller visiter les cavernes qui se trouvent sous la chute. Ils traversèrent le lac Érié, que Radisson appelle "lac des Castors" et remontèrent la rivière Ste. Claire à laquelle Radisson donne le nom de "Sorcières". Parvenu au lac Supérieur, il nous apprend, qu'ils purent

dormir sans avoir de sentinelle au guet, vû que les Iroquois ne se rendaient que rarement jusque là.

Il s'enthousiasme à la vue des beautés sauvages de ce lac immense. Ses descriptions exagérées se ressentent de l'état d'exaltation de son esprit. C'est ainsi qu'il prétend avoir vu des masses de cuivre pesant 100 lbs, et des montagnes de sable si élevées, qu'un homme au sommet, ne paraissait guères plus gros qu'un corbeau. Il raconte qu'un jour, 50 monticules de sable, furent transportés par une tempête d'un côté d'une baie, à l'autre etc. La description féérique, qu'il donne, d'un énorme rocher qu'il rencontra sur les bords de ce lac, est des plus curieuses.

Un énorme rocher s'avance, dit-il, au milieu du lac, comme un monstre géant qui garde cette rive.

Il est coupé à pic, et d'une hauteur étonnante. Les vagues qui viennent se briser à ses pieds, ont fini par l'attaquer. A force de lui déchirer les flancs, les flots se sont creusés une caverne, dans laquelle ils viennent s'engouffrer.

Cette caverne ressemble au portique d'un édifice. Lorsque le lac est agité, par la tempête, une voix lugubre s'échappe de l'intérieur de ce rocher, qui glace d'effroi, le pauvre voyageur, qui l'entend pour la première fois. Les sauvages effrayés, lui offrent des sacrifices, pour apaiser les mauvais Manitoux, qui président à cet endroit,

Radisson, lui donna le nom de "Portique de St. Pierre."

Il côtoya le lac Supérieur presque tout l'été et rencontra des Christineaux auxquels il fit des présents. Il se fit escorter par plusieurs bandes, avec lesquelles il se lia d'amitié.

Il parvint enfin à une baie d'environ 10 lieues.

A quelque distance de là, s'élevait un cap en forme de pyramide et fort élevé. Les sauvages qui l'avaient guidé, lui apprirent que leurs femmes se trouvaient à cinq jours de marche de cet endroit ; mais ils lui dirent en même temps que la navigation était très difficile et qu'il lui faudrait faire de longs et de nombreux portages.

Nos découvreurs, décidèrent de se reposer à cet endroit, pendant que leurs sauvages iraient visiter leurs

familles. Il fut convenu qu'ils reviendraient, au bout de 14 jours. Pendant ce temps là, ils demeurèrent exposés aux attaques des Nadonéseronons, qui rodaient dans les environs. Ces sauvages étaient fort nombreux et très cruels. Un seul de leur village comprenait plus de 7000 guerriers. Pour se mettre un peu à couvert, ils construisirent un petit fort, sur le bord de la rivière.

Ils l'entourèrent de pieux debout, garnis de clochettes. Ces dernières, en cas d'attaque nocturne, devaient leur donner l'alarme. Les ennemis ne se montrèrent pas, mais par contre, les écureuils et les renards venaient souvent la nuit, sonner le carillon et les tenir en éveil.

Après 2 à 3 semaines d'attente, une cinquantaine de jeunes gens, suivis de quelques uns de leurs anciens compagnons de voyage, arrivèrent au fort.

Ils décidèrent de continuer leur route, en dépit des obstacles. "Le pays que nous traversons, dit Radisson, est beau et un peu montagneux. Le bois est pauvre et rabougri."

Ils arrivèrent après plusieurs jours de marche, dans un village *Ori*, composé d'environ 100 cabanes. Le chef, qui les avait accompagnés depuis Montréal, leur donna sa propre cabane pour logement. La femme de ce chef, appartenait à la tribu des "Folles Avoines." L'hiver les surprit à cet endroit.

La neige tomba en abondance. Comme la chasse n'était pas excellente, il fut résolu, qu'ils se disperseraient dans les bois, par groupe de 2 à 3 personnes, afin de pouvoir vivre plus facilement.

Ils devaient se réunir au printemps suivant, près d'un petit lac.

Pendant l'hiver (1661-1662) Radisson et Desgroseillers envoyèrent des messages à diverses nations, les invitant à venir célébrer avec eux, la fête des morts.

Le froid fut très intense. Ils tuèrent quantité de bœufs sauvages, cariboux, ours etc. Aux premiers signes du printemps, ils se dirigèrent vers le lieu du rendez-vous. La neige commençait à fondre et pour faire le trajet, ils furent obligés de chausser des raquettes de 6 pieds de longueur.

La neige avait en général de 5 à 6 pieds d'épaisseur.

Une fois rendus au petit lac, le froid se mit à sévir, avec autant de rigueur que durant l'hiver.

Les provisions furent bientôt épuisées. Les sauvages se virent réduits, à se nourrir d'écorce et de cuir.

La famine devint si grande, que 500 personnes moururent faute de vivres.

Enfin les beaux jours commencèrent à luire et dans trois jours, toute la neige disparut.

Peu de temps après, arrivèrent 8 délégués de la célèbre nation des Nadonéséronons.

Sans nous expliquer pourquoi, Radisson, nous annonce à cette partie de son récit, qu'à l'avenir, il désignera ces sauvages, sous le nom de "Nation du Bœuf." On peut conjecturer néanmoins, qu'il leur donna ce nom, parcequ'ils se livraient surtout à la chasse des troupeaux de buffles, qui constituaient leur principale nourriture. Ils lui offrirent des présents consistant en avoine, maïs, peaux de buffle et de castor blanc.

Des envoyés de 18 nations différentes se rendirent au petit lac. Ils tinrent un grand conseil, auquel assistaient plus de 500 sauvages.

Ils décidèrent de construire un grand fort, qui devait être *l'emporium* de la traite du Nord-Ouest. Ils se mirent immédiatement à l'œuvre et l'achevèrent en très peu de temps.

Il était carré et dominait un monticule ; en sorte qu'on pouvait l'apercevoir de loin.

Ce poste, dans l'idée de nos découvreurs, devait être permanent. Ils espéraient pouvoir établir des rapports non-interrompus avec ce fort, et y déposer des marchandises, destinées à alimenter la traite, dans tous les environs.

Quelques jours après, arriva un parti des "Anciens". Ils se présentèrent en grande pompe et admirablement parés. Ils avaient la figure tatouée de mille couleurs, les cheveux noués en touffe sur la tête et ornés de plumes d'aigle et de corbeau. Ils portaient une longue robe blanche, faite de peaux de castor et un couteau poignard d'un pied et demi de longueur.

Leur principale nourriture, durant l'hiver, consistait en riz, qu'ils faisaient bouillir dans des vases en cuivre.

Radisson, avait rencontré quelques bandes de cette nation, dans son expédition précédente. Ils lui dirent qu'ils étaient venus pour amener de nouveau, des Français, dans leur pays. Ils désiraient également, que les découvreurs épousent leurs querelles contre leurs ennemis, les Christineaux.

Radisson, qui au contraire, voulait cimenter la paix entre toutes les nations, partit avec 50 hommes pour aller visiter les Christineaux et leur conseiller d'enterrer la hache de guerre. Après trois jours de marche, il atteignit leur village. Les Christineaux étaient réunis au nombre de 600, dans un fort.

Il fut bien accueilli et réussit dans sa mission pacifique, au-delà de toute attente.

Il leur promit, qu'au printemps suivant, il se rendrait sur le côté du lac Supérieur, qui se trouvait dans la direction de leur pays et qu'il les attendrait sur le bord du lac. Les Christineaux devaient de leur côté, venir le rencontrer à cet endroit, pour l'amener dans l'intérieur, vers la région qu'ils habitaient. Le fort où ils se trouvaient, n'était que temporaire. Ces sauvages n'étaient point fixés à cet endroit, d'une manière permanente. D'ailleurs, le gros de leur nation, se trouvait fort éloigné de ce territoire.

A sept jours de marche de là, se trouvait la nation du "Bœuf." Elle possédait de grandes cabanes couvertes de peaux. Un de leur village possédait une population de 7000 âmes. Leur pays n'était pas boisé. Pour se chauffer, ils étaient obligés de se servir de mousse. Ils cultivaient le maïs et chassaient le buffle, qui paissait dans les vallées avoisinantes.

Les grains de maïs étaient petits, à cause du froid qui les empêchait de parvenir à maturité.

Leur pays, contenait plusieurs mines de cuivre et de plomb. "On y trouve, dit Radisson, des montagnes couvertes d'une pierre transparente et tendre comme celle de Venise". Après avoir lié amitié avec ces sauvages et les tribus avoisinantes, nos découvreurs poussèrent plus loin. Ils furent obligés de faire de pénibles portages, à travers les bois, pendant huit jours. Ils atteignirent un lac, où ils tuèrent plus de 600 orignaux, et bâtirent un fort sur les bords de ce lac.

Ils passèrent une partie de l'hiver (1662-1663) dans ce fort. Ils se mirent de nouveau en route, avant que les rivières ne fussent libres et enfin arrivèrent à un camp de Christineaux, qui les conduisirent à la grande rivière.

“ Nous arrivâmes, dit Radisson, au rivage de la mer où nous trouvâmes une vieille maison toute démolie et percée de balles ”.

Les sauvages lui dirent que les hommes qui étaient venus là, appartenaient à deux nations différentes. D'après la description qu'ils en donnèrent, ce ne pouvait être d'autres que des Européens.

Ils passèrent l'été, à visiter diverses îles et à tuer des poules et des canards. Les buffles se rendaient jusque là, mais les sauvages ne les tuaient que dans le cas de pressante nécessité.

Nos découvreurs s'avancèrent plus loin, dans la Baie. Ici, laissons la parole à Radisson. “ La grande rivière vient du lac et déverse ses eaux dans la rivière des Sagnes (Saguenay) appelée Tadousac. Cette dernière de l'endroit où nous étions dans la Baie du Nord, se trouve à 100 lieues de la grande rivière du Canada ”.

Durant l'hiver, (1663-1664) ils retournèrent au lac Supérieur, en suivant une rivière différente de celle par laquelle ils étaient venus.

S'il faut en croire, le témoignage de Radisson, il aurait poussé si loin dans le Nord, qu'il serait parvenu avec Desgroseillers jusqu'à la Baie James. Les ruines d'une maison dont il parle, ne seraient-elles pas, par hasard, celle construite et abandonnée par les Danois, vers 1634 ? On rapporte en effet, que les sauvages trouvèrent de la poudre laissée par les Danois. Comme ils n'en connaissaient pas l'usage, ils y mirent le feu et la maison sauta avec eux. Cet établissement des Danois se trouvait, paraîtrait-il, à environ 60 lieues au nord, de la rivière Nelson.

Avec une narration aussi peu précise que celle de Radisson, il n'est pas permis de l'affirmer avec aucun degré de certitude, mais la chose est bien possible.

Le voisinage du Saguenay indique, ce me semble, qu'il ne se rendit point jusqu'à la Baie d'Hudson, mais qu'il visita simplement la Baie James. S'il eût poussé ses

courses jusqu'à la rivière Nelson, il n'eut pu manquer d'avoir connaissance du grand lac Winnipeg.

De retour au lac Supérieur, il apprit par les sauvages, qu'il existait dans une direction nord du lac Supérieur, un lac plus grand que tous les autres. Radisson déclare qu'il n'avait jamais entendu parler de ce lac, auparavant.

Ce lac en question, ne serait-il pas, par hasard, le lac Winnipeg, qui se trouve dans une direction nord, Nord-Ouest du lac Supérieur ?

Si oui, alors, on ne peut raisonnablement prétendre que Radisson visita la rivière Nelson ; autrement, il n'eut pu ignorer l'existence de ce grand lac. Les sauvages lui en auraient parlé.

Il rapporte une épisode assez amusante de son séjour à la Baie du Nord (Baie James). Un jour son beau-frère Desgroseillers, montrait à un sauvage, une image représentant "la fuite en Egypte". La Ste. Vierge et l'enfant Jésus d'après le dessin, se trouvaient assis sur un âne et St. Joseph suivait tristement à côté. Le sauvage, après avoir examiné un instant, cette image, se mit à pleurer et à se lamenter d'une manière pitoyable, au grand étonnement de Desgroseillers qui ne pouvait s'expliquer la cause d'une conduite aussi étrange. Pendant une demie-heure, ce sauvage fut en proie à un véritable désespoir. Desgroseillers réussit enfin à le calmer et se fit expliquer ce que cela voulait dire. Le sauvage lui déclara, qu'il croyait qu'il était sorcier et qu'il connaissait tous les événements passés.

Les gens de la nation du "Bœuf" lui avaient enlevé, il y avait environ 4 ans, sa femme et son enfant et il n'avait pu les retrouver depuis. Or, cette image, d'après sa modeste interprétation, représentait ce qui lui était arrivé.

La Ste. Vierge et l'enfant Jésus ne figuraient ni plus ni moins, que sa femme et son enfant. Les gens du "Bœuf" étaient symbolisés par l'âne, tandis que St. Joseph était tout bonnement son humble personne. Est-ce assez crâne ?

Nos découvreurs partirent de bonne heure au printemps (1664.) Les sauvages qui les accompagnaient, étaient au nombre de 700.

Ayant rencontré quelques canots Iroquois, les

Christineaux effrayés, rebroussèrent chemin. Parvenus à la rivière Eturgeon, ils passèrent 14 jours à faire des provisions. Ils firent sécher près d'un million d'éturgeons. Le reste du voyage se fit sans incident remarquable.

Ils arrivèrent à Montréal dans l'été 1664.

EXPÉDITIONS MARITIMES.

A LA BAIE D'HUDSON.

Malgré le succès de leur expédition, Radisson et Desgroseillers furent très mal accueillis par le gouverneur. Il ne pouvait leur pardonner, d'avoir désobéi à ses ordres et de lui avoir refusé une part des profits. Pour s'en venger, il les rançonna du mieux qu'il pût. Il leur fit payer, entr'autres choses, \$2000 pour la construction d'un fort à Trois-Rivières. Cette somme constituait près du tiers, du revenu net de leur voyage.

Cependant, ils ne se découragèrent pas pour cela. Ils formèrent le projet, de se rendre à la Baie d'Hudson, par mer. Ils s'adressèrent à plusieurs marchands de Québec, dans le but d'organiser une société. Comme les négociations n'avançaient pas à leur gré, Desgroseillers passa en France, pour demander la restitution des argents, que le gouverneur leur avait enlevés.

Il fut bien reçu à la cour, mais on se contenta de le payer en belles paroles.

Il se hâta de revenir en Canada.

A peine de retour, il partit de Québec, avec Radisson (1664) sur un petit navire.

Ils n'avaient avec eux que sept matelots. Nous ignorons si ce navire fut équipé à leurs frais ou par les marchands de Québec. Ils avaient avec eux, des marchandises, car ils firent la traite, pendant quelques jours, à St. Pierre du Cap Breton.

Pendant son court séjour en France, Desgroseillers avait rencontré un bourgeois de La Rochelle, qui avait

promis de lui envoyer un navire, à l'île Percée et de le mettre ainsi en état, de faire le voyage à la Baie d'Hudson.

Le navire n'arriva pas. Desgroseillers proposa alors de se rendre dans la Nouvelle-Angleterre. A cette nouvelle, l'équipage, se révolta et menaça de les tuer tous deux, comme traîtres à leur pays.

Ils se dirigèrent vers Port Royal où ils rencontrèrent des armateurs de la Nouvelle Angleterre.

Ils finirent bientôt par s'entendre avec eux. Une convention fut rédigée et signée de part et d'autre.

Dans l'automne (1664) nos deux découvreurs, partaient de Boston, sur un bateau équipé par les armateurs en question. Ils ne pénétrèrent dans la Baie d'Hudson, que jusqu'au 61° nord. Radisson aurait désiré s'avancer plus loin dans la Baie, mais la saison était trop avancée pour le faire.

Ils n'étaient pas préparés d'ailleurs, à hiverner dans ces parages désolés. Ils échangèrent quelques paroles avec des indigènes qu'ils rencontrèrent sur la côte, et se hâtèrent de retourner à Boston, avant d'être arrêtés par les glaces.

Radisson donne très peu de détails sur ce voyage. Il est bien certain que son séjour dans la Baie, fut très-court. Ce ne fut, pour ainsi dire qu'un premier essai.

Les frêteurs, lui avaient promis deux vaisseaux pour le printemps suivant, (1665). Ils tinrent parole. Comme il était trop à bonne heure, à cause des glaces, pour entreprendre ce voyage, ils l'envoyèrent, en attendant, faire la pêche à l'île de Sable, sur l'un de ces bateaux.

Une horrible tempête, le jeta sur la côte et le brisa complètement. L'équipage ne se sauva qu'avec la plus grande peine. Un procès s'en suivit, qui finit par être réglé, à l'amiable.

Pendant que Radisson se trouvait à Boston, pour surveiller sa cause, il fut introduit au Colonel George Cartwright.

Cet officier, faisait partie de la commission Royale, chargée de régler des questions importantes, affectant la colonie.

Il s'intéressa à Radisson et lui conseilla de passer en

Angleterre avec lui, lui promettant de l'aider dans ses projets, auprès du Roi.

Radisson et Desgroseillers s'embarquèrent en effet avec le Colonel, le 1er Août 1665. Pendant la traversée, ils furent attaqués par un vaisseau Hollandais, le "Coper". Après deux heures de combat, ils furent obligés de se rendre, et furent transportés sur les côtes d'Espagne, d'où ils se rendirent en Angleterre.

Pendant ce voyage, à la demande de Cartwright, Radisson prépara un mémoire de ses différents voyages, pour être soumis au Souverain Anglais.

Ce mémoire se ressent à certains endroits, de la précipitation avec laquelle, il a été préparé. On y rencontre des anachronismes, et des inexactitudes évidentes, tandis qu'à d'autres endroits, l'auteur passe d'un sujet à un autre, sans transition, ni plan arrêté.

Il est probable aussi que des feuillets ont été déposés et que d'autres manquent complètement.

Ils n'arrivèrent en Angleterre, que le 25 octobre 1665.

Ils étaient à peine installés, qu'ils reçurent la visite d'un Français, originaire de la Picardie, nommé Elie Touret, qui avait bien connu Desgroseillers.

Il paraît, que le capitaine du "Coper" avait fait rapport à Dewitt, le grand homme d'état de la Hollande, de la rencontre qu'il avait faite, de nos deux découvreurs.

Dewitt, qui ne rêvait que l'agrandissement de sa patrie, résolut de les attacher à son service. Il leur dépêcha donc Touret, comme son émissaire secret. Touret fit connaître à Radisson et Desgroseillers, le but de sa mission. Non contents de fermer l'oreille à ses propositions, ils le dénoncèrent. Touret fut arrêté et emprisonné pendant quelque temps.

Cartwright leur obtint une audience auprès du Roi. Ce dernier leur promit un bateau pour le printemps suivant (1666) En attendant il leur fit servir à chacun une pension de 40 chelins par semaine. Ils passèrent trois mois à Oxford et se rendirent de là, à Londres et à Windsor.

La guerre avec la Hollande, fit avorter leur projet. Le navire promis, ne fut pas accordé. Le voyage fut donc ajourné à l'année suivante. Ils ne furent pas

plus heureux en 1667, car, le navire qui leur était destiné, reçut l'ordre de se rendre aux îles Barbades et à la Virginie.

Découragés par ces contre-temps, ils s'adressèrent en 1667, à l'ambassadeur Anglais, auprès de la cour de France. L'ambassadeur les introduisit au Prince Rupert.

Ce prince intéressa plusieurs puissants Seigneurs d'Angleterre à cette entreprise.

Ils s'associèrent et équipèrent deux navires. "L'Aigle" qui fut confié au Capt. Stannard et le "Nul-Pareil" (Non-such) qui fut placé sous le commandement du Capt. Zacharie Gillam.

Radisson s'embarqua sur le premier et Desgroseillers sur le second.

Ils partirent de Gravesend, le 3 juin 1668.

Ils firent route ensemble, jusqu'à environ 400 lieues, des côtes d'Irlande. Il s'éleva alors, une grande tempête qui sépara les deux vaisseaux. "L'Aigle" fut en grand danger de périr. Chassé par le vent, et trop avarié pour continuer sa course, il retourna en Angleterre, au grand regret de Radisson.

Le "Nul-Pareil" qui portait Desgroseillers, pût se rendre à la Baie d'Hudson. Il pénétra dans une rivière à laquelle Desgroseillers, donna le nom de "Prince Rupert." Il batit le "fort Charles" et après avoir fait une traite merveilleuse avec les indigènes, il retourna en Angleterre dans l'été 1669.

Les profits considérables que le Prince Rupert et ses associés, retirèrent de ce voyage, donna naissance à la célèbre compagnie de la Baie d'Hudson. Nos deux découvreurs eurent donc l'honneur d'avoir donné l'idée de fonder un poste, dans ce coin reculé du monde.

Ils peuvent à bon droit, réclamer la gloire, d'avoir été les fondateurs de cette puissante compagnie, qui pendant deux siècles, sauf quelques années d'interruption, régna en maîtresse dans ces parages.

En consultant les mémoires échangés, entre le gouvernement Français et le gouvernement Anglais, au sujet des droits de la Cie., on constate que le voyage du Capt. Gillam, ayant Desgroseillers comme guide, est indiqué comme ayant eu lieu, en 1667. Or, Radis-

son dit positivement, qu'il arriva en Angleterre en 1665, et que le voyage en question, n'eut lieu que trois ans après.

AU SERVICE DE LA CIE. DE LA BAIE D'HUDSON.

En 1670, Radisson, se rendit au Port Nelson avec le premier gouverneur de la Cie., M. Charles Baily. Il y retourna en 1671 avec trois navires. Pendant ce voyage, il laissa des marchandises pour faire la traite, sur la rivière Nelson. Il établit aussi un poste sur la rivière Orignal (Moose) et alla hiverner sur la rivière Rupert.

L'historien "Oldmixon" prétend avoir eu, en sa possession, le journal tenu par Thomas Gorst, qui agissait dans cette expédition, comme secrétaire du gouverneur Baily. Il cite, comme consignés dans ce journal, certains faits fort intéressants.

C'est ainsi que, d'après Oldmixon, les sauvages étaient très mal disposés vis-à-vis les Anglais et fréquentaient peu la Baie.

Les Français lui faisaient une concurrence ruineuse. Ils avaient fondé un établissement sur la rivière Orignal, à une distance de pas plus de huit jours de marche, de celui des Anglais. Ils vendaient leurs marchandises à plus bas prix que les Anglais.

Baily sentant que les sauvages abandonnaient la Cie, tint un grand conseil de tous les officiers, le 3 Avril 1673. Le Capt. Desgroseillers et le Capt. Cole assistaient à ce conseil. Desgroseillers fut d'avis qu'il fallait remonter la rivière Orignal, pour empêcher les Français d'intercepter le commerce de la Baie.

Son opinion prévalut. Baily l'envoya sur cette rivière, avec le Capt. Cole et Gorst. Ils en rapportèrent 250 peaux de castor et firent alliance avec le chef de la nation des Abbitibbis.

Le 30 Août, Baily vit arriver à son poste un Père Jésuite. Le seul renseignement que nous ayons, sur ce missionnaire, c'est qu'il était né de parents Anglais. Il était porteur d'une lettre, de la part du gouverneur de Québec, en date du 8 octobre 1673. Dans cette

lettre, le gouverneur demandait à Baily, de traiter ce missionnaire, avec tous les égards voulus. Il remit aussi à Desgroseillers une lettre qui lui venait de son gendre.

Le zélé missionnaire, était parti de Québec, avec le gendre de Desgroseillers, et trois autres Français, pour se rendre à la Baie. Les difficultés du voyage, et la crainte des tribus sauvages, avaient fini, par décourager ses compagnons, et ils étaient retournés sur leurs pas.

Baily, crut que ce religieux n'était pas étranger au mécontentement, qui régnaît parmi les sauvages, à l'endroit des Anglais. Il le retint dans son fort et résolut de l'amener avec lui, en Angleterre.

Il crut, que Desgroseillers entretenait des rapports secrets avec ses compatriotes, au détriment de la Cie, et conçut de graves soupçons sur sa fidélité. Le 22 Septembre 1673, le Capt. Gillam, parut dans la Baie, amenant sur le "Prince Rupert," le successeur de Baily, M. William Lyddell.

Desgroseillers, aurait donc hiverné dans ces parages, durant l'année 1672 à 1673. Radisson était-il avec lui ? Il n'en est fait aucune mention.

C'est vers ce temps là, qu'il épousa Lady Kertk, fille de Sir John Kertk. Il est probable qu'à cette époque, il passait en Angleterre, sa lune de miel.

Il est certain que de 1668 à 1674 Radisson fit au moins, deux voyages à la Baie d'Hudson. Il pourrait se faire, qu'il en fit davantage.

Malgré l'influence de son beau-père qui était membre du bureau de direction de la Cie, Radisson se vit négligé. D'un autre côté, la fidélité de Desgroseillers était considérée, comme chancelante. Les principaux officiers de la Cie, jaloux de leur mérite, les traitèrent tous deux indignement.

Humiliés et déçus dans leurs espérances, ils se disposèrent à abandonner ces ingrats, qui s'enrichissaient de leurs travaux.

C'est là, d'ailleurs, l'histoire de tous ceux qui désertent le drapeau de leur patrie.

On les cajole et les caresse, tant qu'on en a besoin, pour les rejeter ensuite avec mépris, comme des instruments inutiles.

AU SERVICE DE LA FRANCE.

A plusieurs reprises, le grand Colbert, avait invité Radisson et Desgroseillers à reprendre le service de la France. Au mois d'octobre 1674, ils se présentèrent devant lui. Colbert, après leur avoir reproché sévèrement leur conduite, leur promit des lettres patentes de pardon et de restitution de leurs biens, s'ils voulaient se livrer à la traite au profit de leur mère-patrie, la France.

Il leur offrit également d'acquitter leurs dettes, de leur payer £400 en sus et de leur donner un emploi lucratif. Ils acceptèrent.

Radisson dit que Colbert s'acquitta de toutes ses promesses, moins la dernière.

En effet, il attendit quelque temps, sans que ses services fussent requis. Il s'en plaignit à Colbert, qui lui avoua, que pour rétablir la confiance dans son allégeance à la France, il fallait qu'il amène sa femme en France.

Il se rendit en Angleterre, mais ne pût persuader sa femme à le suivre. Son beau-père s'y opposa formellement.

Tout ce que Radisson et Desgroseillers purent obtenir de la cour de France, fut une lettre de recommandation pour le Comte de Frontenac, gouverneur de la colonie.

Ils se rendirent donc à Québec. Frontenac ne voulut ou ne pût, rien faire pour eux.

Desgroseillers retourna à Trois-Rivières et Radisson en France. Ce dernier s'engagea dans la marine et prit part à l'expédition, commandée par le Comte d'Estrée, dirigée contre l'île de Taboga. Le navire sur lequel, il se trouvait, sombra et il ne se sauva qu'avec la plus grande peine. A son retour en France, il reçut comme récompense, une somme de £100.

Le Vice-Amiral, qui avait pu admirer son courage et son habileté, promit de lui donner le commandement d'un vaisseau de guerre et écrivit à la cour, pour le recommander en conséquence.

Radisson vint encore se heurter cette fois-ci contre le même obstacle. Colbert se défiait de lui. Il croyait qu'il subissait l'influence des Kertk. Pour l'y sous-

traire, il lui déclara, qu'il ne pouvait rien espérer, tant que sa femme ne viendrait pas demeurer en France. C'était la condition *sine qua non* de tout avancement.

Colbert avait raison et connaissait bien son homme. Radisson avoue lui même, en toutes lettres, à plusieurs endroits de ses mémoires, que depuis son mariage, les liens de famille étaient plus forts chez lui, que ceux de la patrie et que dans ses affections, il donnait la préférence à l'Angleterre.

Radisson, passa en Angleterre, pour constater encore une fois de plus, les dispositions de sa femme. Son beau-père le mit tellement dans ses intérêts, que Radisson écrivit pour lui, en France, au sujet d'une réclamation qu'il prétendait avoir, pour la prise de Québec, en 1629.

Sir John Kertk, était le frère de Louis, Thomas et David Kertk et associé avec eux dans le commerce. Il réclamait pour la société "Kertk" £34,000, comme indemnité de guerre.

Radisson fit des offres de service à la Cie de la Baie d'Hudson, qui les refusa. Le 12 Août 1679, il se trouvait à Brest.

Après bien des correspondances et des entrevues avec Colbert, ce dernier lui donna des lettres d'introduction auprès de l'Intendant de la colonie M. de La Chesnaie. L'Intendant l'informa qu'il n'y avait pour lui, qu'un seul moyen de gagner les bonnes grâces du grand ministre; c'était de tenter sérieusement un dernier effort, pour amener sa femme en France et d'établir ensuite un poste dans la Baie d'Hudson, pour le compte de la colonie. Radisson promit de ne rien négliger pour réussir. A peine, était-il arrivé à Londres qu'il se rendit auprès du Prince Rupert, pour le prier d'intercéder pour lui, auprès de Cie. Il eut l'humiliation, de se voir encore cette fois-là, éconduit dédaigneusement. Bien entendu, sa femme, ne traversa pas en France. Colbert paraît avoir soupçonné le jeu double et déloyal de Radisson, car avant son départ pour Québec, il lui recommanda d'être sur ses gardes et de ne pas se laisser séduire par les promesses des Anglais.

Il arriva à Québec, le 25 Juillet 1681.

Après avoir discuté avec l'Intendant, les conditions de l'expédition projetée, il fut convenu que l'Intendant équiperait deux navires pour le printemps suivant et que Desgroseillers et Radisson en prendraient le commandement. L'Intendant fournissait tout et ils avaient chacun un quart des profits. En ce moment là, se trouvait dans le port de Québec, un navire appartenant au gouverneur de l'Acadie. L'Intendant demanda à Radisson, de partir immédiatement sur ce bateau et d'aller hiverner en Acadie. Au printemps suivant, il devait rencontrer Desgroseillers, à l'île Percée, qui était le lieu du rendez-vous.

Radisson accepta. Il partit, accompagné de trois hommes ; J. Bte. Desgroseillers, son neveu qui avait souvent traité avec les sauvages ; Pierre Allemand, un excellent pilote et J. Bte. Godfroi, un traiteur d'expérience, qui avait une grande connaissance des sauvages.

En juillet 1682, les deux bateaux promis le "Saint Pierre" et la "Charente" arrivèrent à l'île Percée. Celui qui était destiné à Radisson, était vieux et peu propre à ce service ; celui de Desgroseillers était excellent. Tous deux, cependant étaient trop petits pour un voyage aussi dangereux. Desgroseillers avait 15 hommes d'équipage.

EXPÉDITION DE 1682 ET 1683.

Ils quittèrent l'île Percée, le 11 Juillet 1682. Ils ne tardèrent pas à rencontrer, d'énormes banquises de glace.

L'équipage effrayé se mutina. Les navires chassés par le vent, furent contraints de relâcher dans une rade, des côtes du Labrador. Ils en prononcèrent, pour traiter 100 peaux de loups, avec les Esquimaux.

Le 28 Août (1682,) les deux bateaux entrèrent dans la rivière Hayes, qu'ils remontèrent jusqu'à 15 milles de son embouchure. Ils s'arrêtèrent près d'un cours d'eau, qui se jette dans la rivière Hayes et y établirent

leurs quartiers d'hiver. Desgroseillers se mit aussitôt à construire une maison et un hangar, tandis que Radisson partit en canot, pour aller reconnaître les sauvages de l'intérieur. Il pénétra jusqu'à environ 150 milles dans le pays. Le 12 Septembre, il revenait suivi d'un grand nombre de sauvages.

Il était à peine de retour, qu'un soir, à son grand étonnement, il entendit la détonation d'un canon.

Il partit avec trois hommes, pour découvrir ce que cela signifiait. Le 16 septembre il aperçut, un navire mouillé près d'une île de la rivière Nelson.

L'équipage avait dressé une tente dans l'île et était occupé à y construire un fort.

Radisson passa toute une journée, caché dans les branches, épiant ce qu'ils faisaient. Il s'approcha assez près d'eux, pour reconnaître qu'ils parlaient Anglais. Il retourna vers ses trois compagnons. Ils se montrèrent sur la côte, en face de l'île. Ils ne tardèrent pas à être remarqués par ces nouveaux venus, qui, après quelque hésitation, se dirigèrent vers eux, en canot.

Ils se tinrent à distance. Radisson leur dit qu'il était venu dans cette direction, en entendant le bruit de leur canon, espérant y rencontrer un navire Français qui était attendu de jour en jour. Il les somma d'avoir à quitter cette rivière à l'instant, les menaçant de les chasser. Il leur déclara, qu'il réclamait le privilège exclusif de la traite, comme premier occupant.

Il allait continuer ses menaces, lorsqu'il reconnut le Capt. Gillam, avec lequel il avait eu de fréquents rapports à Boston. Un certain historien veut même que Gillam l'ait accompagné, lors de sa première expédition maritime à la Baie d'Hudson. Il changea aussitôt de langage et se rendit à bord du navire de Gillam, où il fut reçu avec les témoignages de la plus grande amitié. Il fit promettre à Gillam de ne pas laisser ses hommes sortir de l'île, de crainte de rencontrer des Français. Il l'assura qu'il verrait à ce qu'il ne fut pas molesté par les sauvages, sur lesquels il exerçait une grande influence.

Il entra dans le plan de Radisson, d'exagérer les forces qu'il possédait, sur la rivière Hayes. Dans ce dessein, il fit croire à Gillam, qu'il avait un fort bien défendu et garni de canons, que deux navires Fran-

çais étaient arrivés récemment et avaient établi un poste au nord du sien, qu'il était avec Desgroseillers le commandant de tous les établissements Français de la Baie, etc.

Gillam ajouta foi à tout et se croyant à sa merci, ne chercha qu'à gagner ses bonnes grâces. Les véritables intentions de Radisson, ne sont point douteuses.

Il nous apprend lui même, qu'il se proposait de le faire partir ou de s'emparer de son navire.

Il voulait cependant mettre son idée à exécution, sans verser de sang et il résolut d'attendre une occasion favorable. Il se croyait d'autant plus justifiable, d'en agir ainsi, que Gillam lui avait avoué, qu'il n'avait point de commission de la part du gouvernement Anglais, pour faire la traite dans la Baie.

Radisson promit à Gillam de venir le voir, au bout de 15 jours et ils se séparèrent dans les meilleurs termes possibles.

Il était à peine descendu à 9 milles, sur la rivière Nelson, qu'il aperçut un navire, faisant voile vers lui. C'était le gouverneur Bridgar, de la Cie., de la Baie d'Hudson, qui entrait dans la rivière Nelson. Le navire était commandé par un autre Capt. Gillam, père du premier. Radisson les attendit sur le rivage.

Ses trois hommes se cachèrent dans le bois, qui bordait la rivière, se montrant de temps à autres, à divers endroits, de manière à laisser croire, qu'ils étaient nombreux. Il tint au gouverneur, à peu près le même langage, qu'au jeune Gillam et n'oublia pas surtout de lui faire un récit fantaisiste du nombre d'hommes, de navires, de forts et de canons dont il prétendait disposer.

Bridgar fut sa dupe et se montra très conciliant. Radisson, lui indiqua l'endroit, sur la rive nord de la rivière Nelson, où Sir Thomas Button avait hiverné précédemment. Il permit à Bridgar, après s'être fait un peu prié, d'hiverner sur cette rivière.

Après ce voyage de surprise, il retourna auprès de son beau frère, auquel il raconta, ce qui venait de se passer. Il fut décidé, de s'assurer de la fidélité de tous les sauvages et de les engager à n'avoir de commerce, qu'avec eux. Cette précaution était d'autant plus nécessaire, qu'ils se trouvaient entourés d'Anglais des

deux côtés ; au nord ouest par deux établissements nouveaux sur la rivière Nelson et de l'autre par les postes de la Cie., au fond de la Baie James.

Radisson continua à les tromper de la plus belle façon.

Un jour, c'était un matelot qu'il introduisait, comme commandant d'un fort, ou capitaine d'un navire ; un autre jour, il en présentait un autre, comme maître canonier etc. Il ne leur vint pas à l'esprit, que Radisson s'amusait à leurs dépens.

Ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est que Bridgar tout comme Gillam ignorait à cette époque la présence d'autres Anglais, à une distance aussi rapprochée. Quelque temps après, il visita le Capt. Gillam.

Il le trouva bien fortifié, ayant six canons prêts à faire feu. Le Capt. se confondit en excuses, de s'être autorisé à bâtir ce fort. Il prétendit qu'il n'en agissait ainsi, que pour se protéger contre les employés de la Cie., de la Baie d'Hudson, au cas où il leur arriverait de se rendre sur cette rivière.

Radisson, l'informa, que ce qu'il appréhendait, était arrivé, mais que par bonheur pour lui, le Capt. du bateau était son père.

Il lui apprit également, que son père, était tombé malade dès son arrivée. Radisson avait connu le père du jeune Gillam, en Angleterre. Il était un de ceux, qui avaient contribué, à le faire renvoyer du service de la Cie.

Le Capt. Gillam insista, pour voir son père.

Il fut convenu qu'il le suivrait, déguisé en matelot Français. Il tenait en effet, à n'être pas reconnu, vû qu'il venait pour faire la traite sans la permission de la Cie, et devait être considéré par le gouverneur, comme un contrebandier. Ils partirent ensemble et arrivèrent sans accident. Après avoir salué le gouverneur Bridgar, ils se rendirent dans une cabine du navire, dans laquelle le père Gillam était couché, assez souffrant. Grande fut sa surprise, de revoir son fils à cet endroit. Il pouvait à peine, en croire ses yeux. Ils versèrent tous deux des larmes de joie. Le père toutefois craignait beaucoup que son fils ne fut découvert. Ils s'entendirent, pour empêcher leurs hommes, de se diriger

vers la partie de la rivière, qu'ils habitaient respectivement et pour leur défendre de tirer du canon.

Pendant l'hiver, Radisson tint constamment les yeux ouverts sur ces deux établissements là. A toutes les semaines, il envoyait un ou deux de ses serviteurs, examiner ce qui s'y passait.

Bridgar ne pouvait demeurer longtemps, sans découvrir le fort de Gillam, à cause de la proximité de son établissement.

Un jour, le gouverneur ayant demandé à Radisson dans quelle direction se trouvait son principal poste, il lui répondit qu'il était à quelques milles plus haut sur la même rivière.

Le gouverneur quelques jours après, envoya deux hommes pour reconnaître secrètement dans quel état, était ce fort et lui faire rapport.

Dans le même temps, Radisson qui soupçonnait bien ce qui allait arriver, avait offert deux de ses serviteurs au Capt. Gillam jr, pour enseigner à ses hommes à faire la chasse. Ce dernier s'était empressé d'accepter une si bonne offre.

De cette façon, Radisson se trouvait en mesure de surveiller Bridgar.

Les envoyés de Bridgar, aperçurent le fort du jeune Gillam, qu'ils prirent bien entendu, pour celui de Radisson et racontèrent au gouverneur, qu'il était défendu par plusieurs canons. Le père Gillam, qui comprenait bien leur erreur, n'eût garde de les désabuser. C'eut été ruiner son fils et l'exposer à être déporté en Angleterre.

Pendant que se jouait ce drame, Radisson prenait ses mesures pour ruiner, les deux établissements Anglais. De son côté, Bridgar, méditait un coup de main, pour assurer la suprématie de sa Cie. Il constatait avec regret qu'aucun sauvage ne venait à son établissement. Il était évident que les Français s'accaparaient de toute la traite.

Il ordonna à deux autres de ses employés, de se rendre sur la rivière Hayes, examiner les autres établissements Français, dont lui avait parlé Radisson. Ces pauvres gens, peu habitués à entreprendre de tels voyages, furent découverts par les hommes de Radisson à 15 milles du poste Français. Il en était temps, car

ils se mourraient de froid et de faim. Ils se trouvèrent fort heureux, d'être pris.

Ils racontèrent à Desgroseillers et à Radisson que le bateau de la Cie., avait été emporté par les glaces, que quatre hommes s'étaient noyés à bord, qu'il ne restait plus que 18 employés au gouverneur et que les provisions faisaient défaut.

Touché de pitié, Radisson, envoya à Bridgar 100 perdrix et de la poudre, pour l'aider à passer l'hiver. Pendant ce temps là, le jeune Gillam devenait de plus en plus arrogant.

Un jour, il manifesta le désir, de visiter les établissements Français. Radisson l'amena avec lui. Il le garda pendant un mois et le traita comme son hôte. Gillam put constater que les Français faisaient une traite prodigieuse et il en devint jaloux. Il lui annonça qu'au printemps, il ne continuerait pas, à se tenir ainsi enfermé dans son fort, mais qu'il irait lui aussi, visiter les sauvages.

Radisson l'attendait là. Une discussion assez orageuse s'en suivit, pendant laquelle Gillam finit par dire, qu'il allait retourner à son fort et que Radisson n'oserait pas rendu là, lui tenir un tel langage.

Sur ce, Radisson lui déclara que de ce moment, il devait se considérer comme son prisonnier.

Il apprit à Gillam le triste état de l'établissement de la Cie., et lui annonça, qu'il allait s'emparer de son fort.

Radisson partit avec huit hommes. Gillam et l'un des matelots de Bridgar ayant manifesté le désir de les suivre, pour être témoins de ce qui allait se passer, il le leur permit.

Arrivé à une demie-lieue de l'île, il envoya deux de ses hommes en avant, tandis qu'avec les cinq autres, il s'approchait du fort, par un autre côté de l'île. Les deux hommes se rendirent, droit au fort, et informèrent les matelots que leur Capitaine s'envenimait avec Radisson, mais que tous deux étaient très fatigués, et que leur Capitaine les faisait venir à sa rencontre, avec une bouteille de brandy et quelques provisions.

Les matelots les crurent sur parole et se mirent im-

médiatement en route, ne laissant que quelques hommes au fort.

Radisson, qui n'épiait que ce moment là, entra par derrière eux, et s'empara du fort, sans coup férir, au nom du roi de France.

Il fit rappeler les matelots et les désarma. De fait ces pauvres gens, n'étaient pas fâchés de passer sous un autre maître, car ils avaient eu beaucoup à souffrir, de la part de Gillam.

Cependant, un soldat Ecossais, qui voulait faire du zèle, s'échappa du fort et alla avertir Bridgar.

Radisson, se trouvait fort embarrassé, car les Anglais au fort Gillam, étaient plus du double des siens et il ne pouvait guères compter sur la fidélité de ses nouveaux sujets.

Pendant la nuit, Bridgar en profita, pour essayer de s'emparer du navire. La sentinelle donna l'alarme et Radisson arriva juste à temps, pour le faire échouer dans son dessein. Il fit quatre prisonniers, parmi lesquels se trouvait l'Ecossais, qui s'était sauvé la veille.

Bridgar écrivit à Radisson, se plaignant d'avoir été trompé, et de ce qu'il lui avait caché, la présence d'un traître étranger, ajoutant que s'il en avait eu connaissance, il l'aurait aidé à détruire ce fort.

Radisson alla le visiter, et lui dit qu'il était au courant de tous ses complots perfides, contre les Français, que ces derniers avaient les premiers titres, à la traite du pays et qu'il était bien décidé à les faire respecter.

Néanmoins, l'extrême nécessité dans laquelle se trouvait son établissement, l'attendrit encore cette fois là. Le gouverneur n'avait plus ni poudre ni provisions. Il ne lui restait que deux fusils en bon état.

Ses hommes étaient si maladroits, qu'ils passaient des journées entières à la chasse, sans tuer le moindre gibier. Radisson, poussa la générosité jusqu'à prêter pour une partie de l'hiver, deux de ses hommes pour les ravitailler.

Pour les récompenser de ces bienfaits, quelques semaines après, Bridgar se rendait secrètement au fort de Gillam et essayait de gagner les Anglais à sa cause pour s'emparer du fort.

Les Français, qui se trouvaient là, s'aperçurent de ses desseins et le firent prisonnier.

Radisson, qui venait souvent visiter ce fort, désormais sous sa dépendance, le trouva ivre et exaspéré de sa déconfiture. Pour en finir avec lui, il l'amena rejoindre Gillam, au poste Français.

Les serviteurs de Bridgar, comme ceux de Gillam, le supplièrent de les prendre sous sa protection. Tous se plaignaient des mauvais traitements de leurs maîtres.

De fait, ni Bridgar ni Gillam ne pouvait nourrir les hommes à leur service. Ils seraient morts de faim plus d'une fois, sans l'assistance de Radisson; tandis que les Français, qui étaient excellents chasseurs, vivaient dans l'abondance.

L'établissement de Desgroseillers et de Radisson sur la rivière Hayes, devint donc le rendez-vous des officiers et d'un bon nombre de matelots Anglais. Les sauvages, qui avaient de l'aversion pour ces derniers, se montrèrent fort mécontents de ce voisinage. Ils ne pouvaient comprendre, comment les Français ne profitaient pas de leur avantage, pour égorger tous les Anglais. Radisson dû les faire escorter, quand ils sortaient, de crainte que les sauvages ne leur fissent un mauvais parti. C'est ainsi que les Anglais, quoique de beaucoup les plus nombreux, étaient nourris et protégés par les Français et se trouvaient entièrement en leur puissance.

Pendant cet hiver là, (1682-1683) trois hommes, du côté des Français, avaient dirigé toutes les opérations dans la Baie.

Le Capitaine Médard Chouart Desgroseillers, étant le plus âgé, était demeuré au poste, sur la rivière Hayes, à faire la traite; Radisson avait tenu les Anglais en échec, les avait empêchés d'avoir des rapports avec les sauvages et avait fini par s'emparer de leurs établissements, tandis que J. Bte. Desgroseillers, fils du premier, avait fait les courses à l'intérieur, visitant partout les sauvages et les dirigeant au poste Français. Ces trois hommes, tous trois parents, se complétaient.

Le 22 ou 23 Avril 1683, la glace sur la rivière Hayes commença à se briser. Les deux navires Français furent grandement avariés.

Craignant que le même sort, ne fut réservé au vais-

sseau de Gillam, Radisson se rendit, sur la rivière Nelson et le mit en sûreté.

En passant au poste de Bridgar, il trouva quatre hommes, morts de faim. Deux autres s'étaient empoisonnés en buvant une certaine liqueur, qu'ils avaient trouvée dans la cassette du chirurgien. Un autre enfin s'était cassé le bras, en allant à la chasse.

Radisson prit soin du reste des hommes et procura une chaloupe à Bridgar.

Quelque temps après, voyant qu'il n'avait pas assez d'hommes pour défendre le fort Gillam et qu'il était pour lui, une source d'embarras, il le fit brûler, au grand contentement de Bridgar, qui voulut lui même avoir l'honneur, d'y mettre la première étincelle.

Des quatre bateaux dont Radisson pouvait disposer, il ne s'en trouvait que deux qui pussent être mis en état de prendre la mer ; celui sur lequel il était venu et celui de Gillam.

Il les fit réparer et appareilla pour le Canada. Il offrit à tous les Anglais de les amener avec lui. Il n'y eut que deux matelots qui refusèrent cette offre. Quant à Bridgar, il fit mettre un pont sur sa chaloupe et déclara qu'il préférerait se rendre au fort de la Cie, au fond de la Baie James.

Radisson lui procura tout ce dont il avait besoin, pour faire ce voyage. Lorsque Bridgar fut prêt à partir, Radisson brûla son établissement, pour lui ôter l'envie, de revenir sur la rivière Nelson.

Il laissa J. Bte. Desgroseillers, son neveu, au poste de la rivière Hayes, avec sept hommes, avec instruction de continuer à faire la traite, pendant son absence. Médard C. Desgroseillers et Radisson lui donnèrent le commandement absolu de tout. Ayant embarqué toutes les fourrures, Radisson prit le commandement du bateau de Gillam.

Bridgar, effrayé par les glaces, demanda à être reçu, à bord du bateau de Desgroseillers.

Ils levèrent l'ancre, le 27 juillet (1683.) Ils voyagèrent au milieu d'énormes banquises de glace, jusqu'au 24 Août. Les deux Anglais qui avaient été sauvés, au milieu de l'hiver, au moment où ils allaient mourir de faim, dénoncèrent à Desgroseillers, un complot que leurs compatriotes à bord, avaient formé.

Ils devaient, à un signal donné au milieu de la nuit se jeter sur les Français et les égorger.

Desgroseillers, pour se protéger, les fit ensuite enfermer pendant la nuit. Arrivé au 56° degré, Bridgar demanda à se rendre avec sa chaloupe, au fond de la Baie James.

Comme Desgroseillers craignait, qu'il n'eut l'intention d'aller surprendre son fils, sur la rivière Hayes, il refusa à sa demande, mais il permit à ses hommes de se rendre dans la Baie James, s'ils le désiraient. Ils y consentirent.

Ils se trouvaient alors à environ 120 lieues de l'établissement de la Cie., dans la Baie James. Ils prirent des provisions pour huit jours et partirent.

Une tempête que Radisson et Desgroseillers eurent à essuyer, les retarda beaucoup. Ils n'arrivèrent à Québec qu'à la fin d'octobre 1683. Immédiatement après leur arrivée, ils firent au gouverneur LaBarre, un rapport de leur expédition. Le gouverneur, prit sur lui de restituer au Capt. Gillam, le navire que Radisson lui avait pris.

Bridgar et Gillam partirent ensemble à bord de ce bateau, et se rendirent à la Nouvelle-Angleterre. De là, Bridgar, fit voile pour Liverpool, où il fit un rapport, dans lequel il accusait Radisson de toutes espèces de villénie.

Radisson, avant le départ de Bridgar, du port de Québec, était allé le saluer. A cet endroit de son récit, il ajoute les paroles étranges qui suivent : " Nous nous séparâmes Bridgar et moi, bons amis. Je l'assurai de l'intérêt, que je portais aux Anglais et lui déclarai que j'étais tout disposé à servir, le Souverain Anglais et la Nation Anglaise, avec le même dévouement et la même affection que ceux dont j'avais fait preuve envers la France." Bridgar le récompensa de ces témoignages d'amitié, en le dénonçant comme un criminel.

On est presque tenté, en lisant ces lignes, d'oublier les services que Radisson venait de rendre à la France, pour ne voir en lui, qu'un homme vénal toujours prêt à changer de drapeau.

La conduite du gouverneur LaBarre, fut sévèrement blâmée par le Marquis de Seignelay. Il lui écrivit le

10 Avril suivant (1684) qu'il ne pouvait comprendre, comment il avait pu prendre sur lui, sans consulter ni l'Intendant ni le Conseil Souverain, de rendre ce navire à Gillam. Il lui déclara en termes amers que cet acte était injustifiable. Le Capt. Gillam, disait il, devait être considéré comme un pirate, vû qu'il n'était porteur d'aucune commission du Souverain Anglais. En lui restituant, son navire, le gouverneur le reconnaissait de fait, comme, un vaisseau marchand, en règle avec sa nation. Les conséquences, disait le Marquis en terminant, seront que l'Angleterre se prévaudra de cet acte, pour prétendre avoir pris possession de la rivière Nelson avant Radisson et Desgroseillers.

Il y avait à peine dix jours, que ces derniers étaient à Québec, que le gouverneur, leur fit part, d'une lettre de Colbert, lui mandant, qu'à leur retour de la Baie d'Hudson, il désirait que l'un d'eux se rende immédiatement à la cour, pour lui rapporter ce qu'ils avaient fait.

Ils s'embarquèrent tous deux pour la France, le 11 Novembre 1683. Ils arrivèrent à La Rochelle le 18 Décembre.

Le 15 Janvier 1684, ils se trouvaient à Paris. Ils apprirent là, que Lord Preston, Ambassadeur Anglais avait porté des plaintes au roi, au sujet de ce qui s'était passé sur la rivière Nelson. Radisson était accusé entr'autres choses, de s'être montré cruel envers les Anglais, et d'avoir brûlé leurs établissements. L'Ambassadeur demandait réparation et une punition exemplaire.

Le Marquis de Seignelay, s'occupa de cette affaire, à la place de son père, le célèbre Colbert, qui venait de mourir.

Il approuva tout ce que Radisson et Desgroseillers avaient fait et les loua même, d'avoir agi ainsi.

Lord Preston, en effet aurait dû plutôt les remercier d'avoir sauvé la vie à ses compatriotes qui, sans eux, n'auraient pu manquer de mourir de faim.

EXPÉDITION DE 1684.

Le voyage, que Radisson et Desgroseillers venaient de terminer, avait rapporté de gros profits à la France. Le ministre de la marine, ordonna de préparer deux autres navires pour leur permettre de partir pour la Baie, le printemps suivant. En reconnaissance de leurs services, il leur fit remise des droits de douane, qui s'élevaient à un quart des peaux de castor.

Pendant ce temps là, Radisson cherchait à retourner à ses anciens maîtres. Il s'en ouvrit à un ami et à quelques uns des membres de la famille de Lord Preston. Il leur fit comprendre bien clairement, qu'il ne dépendait que de lui, de livrer aux Anglais, le poste que commandait son neveu, et qu'il était prêt à le faire, si la Cie., voulait lui rendre justice.

Bien plus, il avoue qu'il fit des démarches, pour faire connaître au gouvernement Anglais, les dispositions dans lesquelles il se trouvait.

“Je n'éprouvai, dit-il, aucune répugnance à faire les premiers pas, auprès de Lord Preston et à avoir une entrevue avec lui à ce sujet.”

Bien entendu, l'Ambassadeur l'accueillit les bras ouverts et lui fit mine promesses engageantes. Il se mit à négotier les termes de son retour, avec la Cie. de la Baie d'Hudson.

D'un autre côté, il continua en apparence, à se préparer à un second voyage, pour le compte de la France.

Il prit grand soin, de cacher à la cour de France, ses relations avec l'Ambassadeur.

Le département de la marine, avait fixé le jour de son départ, au 24 Avril 1684.

Il le fit retarder, sous le fallacieux prétexte, qu'il avait à régler quelques affaires de famille.

Son but était de s'assurer des bonnes dispositions de la Cie., à son égard, avant de rompre avec sa mère patrie.

Il poussa la fourberie, jusqu'à se rendre au département de la marine et discuter les détails les plus importants de son futur voyage, le jour même de son départ définitif pour Londres.

Le 10 mai 1684, il arrivait à Londres, et le même soir, il concluait les arrangements avec Sir Young et Hayes, délégués de la Cie. La Cie., s'engagea à indemniser généreusement Radisson, Desgroseillers et tous les Français en hivernement dans la Baie et à les employer comme ses officiers.

Radisson fut ensuite présenté au Roi, par l'entremise du Prince Rupert, et lui jura allégeance, fidélité et dévouement. La Cie., le reçut comme un enfant prodigue et se hâta de mettre trois navires à sa disposition.

Les choses ne languirent pas, car dès le 17 mai, il partait à bord du "Happy Return," en route pour la Baie.

Desgroseillers fatigué de ses longs et pénibles voyages, demeura en Angleterre.

Les trois navires, rencontrèrent à l'entrée de la Rivière Nelson, une frégate ayant à bord le gouverneur de la Cie. Ce dernier, après le départ de Desgroseillers et de Radisson, avait quitté la Baie James, pour venir hiverner sur la rivière Nelson. Lorsque Radisson arriva, il venait d'abandonner son poste, par crainte des Français et des sauvages.

Radisson prit le parti de se rendre en chaloupe sur la rivière Hayes, avec le Capt. Gazer, afin de préparer son neveu, à bien accueillir les Anglais.

Il fut surpris, de constater que son ancien poste avait été abandonné.

Ayant rencontré plusieurs canots sauvages, il se fit reconnaître et leur annonça que Français et Anglais ne formaient plus qu'un, désormais. Il les présenta au Capt. Gazer, comme l'un de ses amis.

Il apprit d'eux, que son neveu s'était retiré dans une île située, audessus des rapides, de la rivière Hayes. Il leur fit quelques présents et leur demanda d'aller avertir son neveu, qu'il était arrivé et qu'il l'attendait à l'ancien poste.

Le lendemain, J. Bte. Desgroseillers arriva en effet, tout étonné de voir son oncle en telle compagnie.

Radisson lui expliqua tout ce qui s'était passé, depuis son départ. Le discours qu'il lui tint et qu'il rapporte tout au long, n'est qu'un réquisitoire contre l'ingratitude de la France à leur égard et un pompeux

étalage des récompenses qui les attendaient de la part des Anglais.

Le jeune Desgroseillers, était un homme d'honneur, auquel il répugnait de passer ainsi à l'ennemi. Il se montra indigné et refusa de trahir ainsi sa patrie.

Pour le convaincre, Radisson fut obligé de lui rappeler, qu'il n'était pas en état de lui résister. L'argument du plus fort, étant toujours le meilleur, Desgroseillers céda.

Il remit le commandement à son oncle. Il ne demanda rien pour lui-même, mais insista pour que la Cie. lui donna suffisamment, pour prendre soin de sa mère. Les sept autres Français suivirent l'exemple de leur chef. Radisson eut toutes les difficultés possibles pour réconcilier les sauvages avec les Anglais. Pour y parvenir, il leur dit que les Français étaient de pauvres marins, qu'ils n'avaient pas assez de navires, pour venir souvent traiter avec eux, qu'en un mot, leur intérêt était de faire comme lui et de s'attacher à la Cie.

Desgroseillers remit 20,000 peaux de castor à Radisson. Ce fut un profit net pour la Cie.

Voici maintenant ce qui s'était passé, dans la Baie, depuis le départ de Radisson, tel que rapporté par le jeune Desgroseillers. Quelques jours après le départ des deux bateaux, les Français entendirent des coups de canon, du côté de la rivière Nelson.

Ils ne tardèrent pas à découvrir l'arrivée de navires Anglais. Ils résolurent de ne pas les inquiéter.

Sur ces entrefaites, un parti de quatorze sauvages, arriva au fort Desgroseillers. Ils dirent aux Français qu'ils venaient de la rivière Severn, pour traiter avec eux. Ils se préparaient à entrer dans le fort, lorsque le chef se précipitant sur Desgroseillers, le frappa d'un coup de poignard.

Desgroseillers pût heureusement, parer le coup et se mettre en défense. Les autres effrayés et voyant les Français accourir au secours de leur commandant, déposèrent leurs armes.

Ils déclarèrent que les Anglais de la Baie James, avaient promis à leur chef, un baril de poudre et d'autres présents, s'il assassinait tous les Français. Les

autres sauvages furent bientôt informés de cet attentat.

L'un d'eux, sans en rien dire à Desgroseillers, se mit à la poursuite du chef, le provoqua à se battre et le terrassa d'un coup de hache.

De là, il se rendit, avec une bande armée, sur la rivière Nelson, attaqua les Anglais et en tua plusieurs.

Desgroseillers, lorsqu'il fut informé de cette malheureuse affaire, chercha à pacifier les sauvages.

Redoutant des représailles de la part des Anglais, il se retira dans une île, d'un accès difficile et garda avec lui, un groupe de sauvages amis, pour se défendre, en cas d'attaque. Les craintes de Desgroseillers étaient bien fondées, car les Anglais s'imaginant injustement qu'il avait été l'instigateur de ce mouvement, donnèrent des présents à quelques sauvages pour le tuer.

Ils n'osèrent pas cependant attaquer les Français ouvertement.

Un jour, l'un de ces sauvages, ayant rencontré un Français à la chasse, tira sur lui et se sauva. La balle alla se loger dans son épaule.

Les diverses nations sauvages, irritées de tant de perfidie de la part des Anglais, se liguèrent partout contre eux, pour les chasser du pays. Elles envoyèrent de toutes les parties de l'intérieur, des délégués offrant leurs services et se déclarant prêtes à courir sur les Anglais partout où ils les trouveraient jusqu'à ce que le dernier fut mort ou parti.

Desgroseillers, leur conseilla d'attendre le retour de son père et de son oncle, avant de ne rien entreprendre.

Malgré tout ce qui venait d'avoir lieu, il se rendit au fort Anglais, pour rétablir si possible, la bonne entente. Cette démarche n'obtint aucun bon résultat.

Le gouverneur se disposait même à le faire prisonnier, au cas où il serait retourné le visiter une seconde fois. Au printemps 1684, Desgroseillers vit arriver à son poste, 400 Asénipoètes (Assiniboïnes.) Le chef de cette nation, était déjà descendu à Québec avec Radisson et exhibait avec orgueil, une médaille que le gouverneur de la Nouvelle-France, lui avait donnée.

Ces sauvages attendirent longtemps, le retour de Radisson, pour aller avec lui, brûler l'établissement Anglais.

Ils s'impatientèrent à la fin, du retard de Radisson et n'écoutant que leur haine contre les Anglais, ils s'étaient déjà mis en marche, pour aller sur la rivière Nelson, exécuter leur dessein, lorsque le gouverneur, informé du danger qui le menaçait, crut prudent de s'éloigner. Radisson était arrivé à ce moment là, pour rétablir la concorde.

Après que tous les esprits furent pacifiés et que Radisson eut disposé les sauvages à voir les Anglais d'un meilleur œil, il fit mettre les fourrures à bord du navire et se disposa à retourner en Angleterre, rendre compte de ce qu'il avait fait.

Il avait été convenu avant son départ, qu'il laisserait dans la Baie son neveu et quelques uns des Français, pour continuer à faire la traite. Radisson décida donc que son neveu et un autre Français qui servait d'interprète continuerait à y faire le commerce.

Le gouverneur ne voulut point consentir à cela. Il avait déterminé de ne pas y laisser un seul Français.

Il traita Radisson comme un simple valet. Il poussa l'impudence jusqu'à ordonner à ses officiers de mettre tous les Français à bord, de force ou de gré.

Radisson dût se soumettre.

Ils s'embarquèrent tous, avec le gouverneur le 4 Septembre 1684 et arrivèrent en Angleterre le 23 octobre.

Dès son arrivée à Londres, Radisson eut l'honneur d'avoir une audience privée avec le Roi, qui lui témoigna en termes flatteurs, sa haute appréciation des services qu'il venait de rendre à la Couronne. Quelques jours après, le comité de la Cie., se réunissait pour entendre son rapport. Il s'attendait naturellement à un chaleureux accueil et surtout à une généreuse récompense. Grande fut sa surprise. On le bouda, au sujet des attentions que le Souverain paraissait lui porter. Un bon nombre le jalousaient et voulaient qu'il se contente de l'honneur d'avoir tiré les marons du feu, pour eux.

Radisson se retira encore une fois, désenchanté.

Les mémoires préparés par Radisson, s'arrêtent ici.

DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE.

D'après le témoignage du Capt. Berger, qui se rendit dans ces parages, l'année suivante, il paraîtrait que Radisson et son neveu se trouvaient cette année là (1685) sur la rivière Ste. Thérèse, et qu'ils y passèrent l'hiver de 1685 à 1686.

La fameuse expédition du Chevalier de Troyes, fut organisée principalement pour s'emparer de la personne de Radisson. Le fort Ste. Thérèse tomba entre les mains des Français et il est probable que Radisson devint leur prisonnier. Qu'advint-il de lui, après ? Il disparaît du domaine de l'histoire.

Charlevoix dit qu'il mourut en Angleterre.

La Cie., de la Baie d'Hudson lui accorda une pension viagère de douze cents louis, qui lui permit de vivre tranquillement de ses rentes.

Il eut neuf enfants.

Les deux aînés, Pierre et Claude devinrent prêtres ; Marguerite l'une de ses filles, épousa Noel Legardeur, et Françoise se maria à Claude Volant, de St. Claude.

Ces deux dernières ont laissé des descendants.

Etienne, le septième de ses enfants, se maria à Sorel en 1693. L'année suivante, il obtint l'octroi d'une patente pour plusieurs îles, sur le lac St. Pierre, qui lui furent concédées.

Il est probable que tous les enfants de Radisson, passèrent en Canada et adoptèrent l'origine de leur père.

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction.....	3
Prologue.....	5
Ses premières années.....	6
Au pays des Iroquois ..	7
Au Fort Onondagué.....	17
Dans l'Ouest, vers le Mississipi.....	22
A la Baie James.....	26
A la Baie d'Hudson.....	36
Au service de la Cie. de la Baie d'Hudson.....	40
Au service de la France.....	42
Expédition de 1682 & 1683	44
Expédition de 1684.....	55
Dernières années de sa vie.....	60

**ENRÉGISSTRÉ, conformément, à l'acte du Parlement
du Canada, en l'année 1892, par L. A. PRUD'HOMME,
au bureau du Ministre de l'Agriculture, Ottawa.**

ment
MME.

